

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2335 - JEUDI 18 JUIN 2015

DIASPORA

Près de 600 milliards de dollars envoyés dans les pays en développement en 2014



Le boulevard du 30 Juin à Kinshasa

Le rythme n'a cessé de s'accélérer au cours de cette dernière décennie, avec des envois de fonds atteignant 583 milliards de dollars américains l'année dernière, dont 436 milliards transférés des pays développés vers

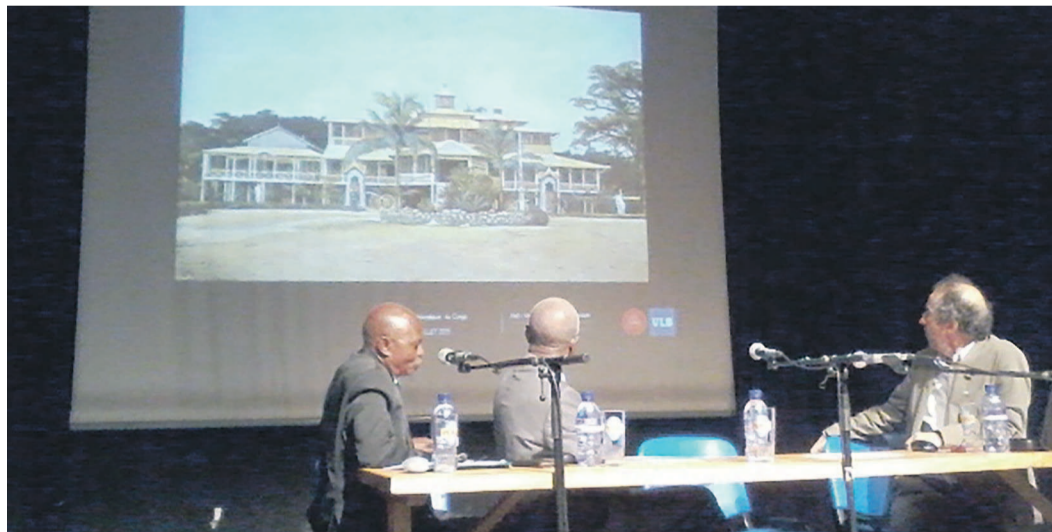
les pays en développement. La Banque mondiale (BM) a publié ces chiffres le 16 juin en marge de la première journée internationale des transferts d'argent des migrants. Une fois encore, l'institution de

Bretton Woods a déploré les coûts élevés des transferts de fonds et surtout leur impact pour les plus démunis. Assurée par une meilleure connaissance des pratiques des envois de fonds entre trente-deux des

principaux pays émetteurs et quatre-vingt-neuf pays destinataires, soit un total de deux cent vingt-sept couloirs de transferts, la BM espère relancer le débat lors des prochains pourparlers. [Page 13](#)

RDC

Préservation du patrimoine architectural du Kongo central



Lors de la conférence-débat qu'a abrité le Centre culturel belge le 15 juin, une organisation conjointe de l'Union des anciens étudiants de l'ULB et de la Délégation Wallonie-Bruxelles s'est particulièrement focalisée sur le Parquet de Mbanza -Ngungu et la résidence du gouverneur général de Boma, deux œuvres majeures de l'Afrique coloniale. La brève présentation faite des deux édifices a porté notamment sur leurs matériaux constitutifs et les caractéris-

tiques générales des architectures coloniales. Ainsi donc, une bonne restauration du patrimoine n'est pas à envisager sans associer à cette idée « la bonne programmation en trouvant la bonne fonction qui puisse trouver l'adhésion de la population congolaise ». Les participants ont également évoqué l'importance de l'avènement d'un musée national en RDC. [Page 12](#)

DON DE SANG

Plaidoyer pour le renforcement de la sensibilisation des communautés

En RDC, seuls 36% de sang collecté sur l'étendue du territoire national est volontaire et non rémunéré alors que les besoins de sang et des dérivés sanguins sécurisés pour soigner les malades sont de plus en plus accrus. Entre-temps, la demande de transfusion sanguine continue à augmenter et beaucoup de pays dont la RDC ne peuvent répondre aux besoins car n'ayant pas des réserves suffisantes. D'où la nécessité de renforcer la sensibilisation des communautés pour qu'elles puissent comprendre que le don de sang sauve des vies humaines. Une série de stratégies est en train d'être développée afin d'amener la population congolaise à adhérer massivement au don de sang volontaire et non rémunéré. C'est dans ce cadre qu'il a été mis en place, depuis 1999, un programme spécialisé pour s'occuper de la sécurité transfusionnelle, avec un axe stratégique particulier sur la promotion liée au don de sang.

[Page 13](#)51^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

FC Renaissance du Congo et DCMP/K qualifiés pour la phase finale

Les deux qualifiés du site de Kinshasa pour la phase finale de la Coupe du Congo de football prévue pour le 19 juin à Lubumbashi sont connus. Il s'agit de deux clubs dissidents, FC Renaissance du Congo et du Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa. Le FC Renaissance du Congo a obtenu son précieux sésame après son match nul de zéro but partout, le 15 juin, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, contre l'AS Veti Club de Matadi. Dans le sous-groupe B, DCMP a battu le FC MK par deux buts à zéro.

Les deux équipes s'étaient, chacune, préalablement imposées face à Shark XI FC par un but à zéro. Avec ce succès sur FC MK, DCMP de Kinshasa se qualifie pour la phase finale à Lubumbashi.

[Page 13](#)

MARINE NATIONALE

Le 32^e groupement naval sensibilise sur son rôle et ses missions

Dans la perspective de la célébration, sous peu, du 55^{ème} anniversaire des Forces armées congolaises (Fac) et de la gendarmerie nationale, le 32^{ème} groupement naval de la Marine nationale, a organisé, le 16 juin, dans l'enceinte de sa base à Mpila, une journée portes-ouvertes. L'objectif est de faire connaître au public brazzavillois le rôle et les missions assignés à ce corps de l'armée.

Le public ciblé par cette journée portes-ouvertes a été les élèves, les étudiants, les chefs de quartiers du sixième arrondissement Talangaï ainsi que les travailleurs évoluant dans les entreprises de la zone industrielle de Mpila.

Les administrateurs-maires de Poto-Poto, Jacques Elion, et de Tanlagai, Privat Frédéric Ndéké ont été conviés à cette cérémonie qui prévoyait plusieurs activités.

Dans une présentation introductive, les responsables du 32^{ème} groupement na-

val ont saisi l'occasion pour présenter à l'assistance ce commandement militaire encore mal connu du grand public.

Il ressort de cette présentation vidéo-projetée que la marine nationale, en tant que branche armée, a été créée en 1960, par le président Fulbert Youlou, qui à titre de prêt, demanda au général De Gaulle, président français de l'époque, une vedette côtière.

S'agissant du 32^e groupement naval, proprement dit, bien que fonctionnel,

cette filière militaire a été créée, de manière officielle, par décret présidentiel daté du 03 janvier 2002.

Inclus dans la zone militaire de défense numéro 9, Brazzaville, le 32^e groupement naval, dirigé actuellement par l'amiral Bouagnabeya, s'étend sur près de 230 km, allant de la main bleue, après le pont du Djoué, jusqu'à l'embouchure de la Léfini, à 200 km, sur la route nationale numéro 2.

Les missions du 32^e groupement naval

Il dispose de quatre corps de troupe : le 324^e bataillon des fusiliers marins ; le 326^e bataillon des fusiliers marins situé à Mpouya ; la 321^e flottille ainsi que la

base navale numéro 02.

A l'instar d'autres branches des Forces armées congolaises, cette filière d'intervention nautique a ses missions précises.

Hormis la mission générale confiée à toute la force publique qui consiste à assurer l'intégrité territoriale, le 32^e groupement naval a la responsabilité de prévenir d'éventuelles menaces susceptibles de perturber le libre trafic le long de la frange fluviale ; de participer aux missions de service public, notamment la surveillance des entrées clandestines sur le fleuve Congo.

Il participe aussi aux opérations de maintien de la paix ainsi qu'aux missions d'action humanitaire. Le 32^e groupement naval compte

neuf spécialités dont les navigations et manoeuvres du bâtiment, entretien et emploi des armes, le service radioélectricité et bien d'autres.

L'entrée à la Marine nationale se fait par recrutement ou par voie de concours. Tout le monde peut postuler mais les plus attendus sont des jeunes qui font les séries scientifiques et commerciales.

Après avoir visité l'infirmerie, les salles d'instruction, les dortoirs de cette base marine, les jeunes élèves et étudiants ainsi que l'ensemble des participants ont effectué une excursion sur le fleuve Congo, afin de se faire une idée de ce corps militaire.

Firmin Oyé

RÉFORME FONCIÈRE

Le ministre entame la promotion de la nouvelle réglementation du cadastre

Le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, a réuni ses douze directeurs départementaux, le 16 juin à Brazzaville, pour leur remettre les imprimés de la fiche d'enquête parcellaire, l'attestation d'identification cadastrale et le livret de contrôle de l'assistant foncier

Le décret favorisant ces actes littéraires a été adopté à l'issue d'un récent conseil des ministres. En effet, l'ancienne loi de 1981, organisant le cadastre, précise que ce secteur peut être organisé soit en actes graphiques ou en actes littéraires. Ces derniers sont des documents administratifs qui complètent l'attestation de vente et l'avis d'appréciation d'une parcelle de terrain. Ils ne sont que des documents informels prohibés.

La gratuité est garantie pour l'obtention de la fiche d'enquête parcellaire et de l'attestation d'identification cadastrale par des tierces comme le recommande le président de la République a souligné le ministre des Affaires Foncières. Par contre, le livret de contrôle de l'assistant foncier qui ne concerne que les propriétaires fonciers est payant.

Ainsi donc, l'acquisition de la fiche d'enquête parcellaire, de l'attestation d'identification cadastrale et du procès-verbal de l'enquête parcellaire offre plusieurs possibilités aux propriétaires de parcelles de terrain qui peuvent entamer une procédure administrative pour obtenir soit un permis d'occuper soit un titre foncier. Ces documents ont l'avantage de la traçabilité sur les parcelles de terrains : la superficie, le bornage et même le repérage géographique.

Une sévère mise en garde cependant...

« Aucun directeur départemental ne peut travailler en dehors de ce cadrage réglementaire. Vous devrez en faire une large diffusion. Car il est impossible d'inventer ces actes à votre gré et faire une tarification inappropriée. Aucun titre de propriété ne peut être délivré si l'attestation d'identification cadastrale est omise. Il est aussi à noter que le procès-verbal de bornage est l'une des pièces constitutive pour l'obtention d'un titre foncier », a averti le ministre Pierre Mabiala.

Il a sollicité l'implication des services de l'Agence foncière pour l'aménagement des terrains, du Bureau d'études et de contrôle des travaux cadastraux, du Fonds national du cadastre y compris des services de la mairie, de la justice et ceux des impôts pour l'observation du fondement de la nouvelle procédure pour l'obtention d'un permis d'occuper et d'un titre foncier.

Fortuné Ibara

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT AFRICAIN

L'association A2EH vole au secours des orphelinats

L'association A2EH (Agir ensemble pour les enfants handicapés), a remis le 16 juin à Brazzaville, à l'occasion de la journée internationale de l'enfant africain, de divers dons dans trois centres d'accueil de Brazzaville.

Ces dons composés des sacs de riz, sacs de détergents, des savons, d'huile, des bouteilles d'eau, des produits pharma-

reste et demeure un enfant qu'il vive dans la rue ou en famille démunie ou riche. Arrêtons de les maltraiter. Tous les enfants restent les mêmes, qu'ils soient orphelins, abandonnés ou handicapés, ils doivent être traités sans distinction. Ce geste nous le faisons chaque année, l'association Agir ensemble pour les enfants handicapés est plus connue à Pointe-Noire qu'à

Pour Brigitte Yengo, religieuse, directrice du centre des polios, les enfants handicapés nécessitent d'être considérés et en même temps leur donner de la valeur et de l'affection, citant en exemple « la présidente Joëlle Poaty qui s'est battue pour donner le peu qu'elle a eu à ces enfants » avant de conclure, « Nous lui disons un grand merci pour cet acte et nous avons promis l'encourager dans cette perspective ».

Youlou Bayenda Fernande, directrice au foyer Action espoir des enfants en détresse (Aeed), a encouragé la présidente de l'A2EH à ne pas baisser les mains. « Joëlle Poaty a su nous écouter et a répondu à nos cris de cœur, je crois que ce geste ne s'arrêtera pas aujourd'hui, le 16 juin, date marquant la célébration de la journée internationale de l'enfant africain. Que cela soit permanent », a-t-elle suggéré.

De son côté Arsène Romaric Louvilouka, pasteur responsable de la paroisse évangélique du plateau a également remercié la présidente de cette association pour ce geste louable qu'elle vient d'accomplir. « Nous lui disons merci et que Dieu lui donne des possibilités financières afin de venir en aide à ces enfants », a-t-il lancé.

L'association A2EH (Agir ensemble pour les enfants handicapés) est une ONG qui œuvre en faveur des enfants vivant en situation de handicap (sourds, malades mentaux, mal voyants, mongols etc...).

Rosalie Bindika



La présidente de l'association A2EH posant avec les enfants / photo Adiac

ceutiques, des macaronis, du sucre, du jus, des couches à jeter ont été distribués au Centre des polios de la fondation Emile Biayenda, au Centre d'accueil Béthanie et au foyer Action espoir des enfants en détresse, qui est une structure de la paroisse évangélique du plateau. Ceux-ci leur permettra de s'égayer et de subvenir tant soit peu à leurs besoins. Un geste que Joëlle Poaty, présidente de l'association Agir ensemble pour les enfants handicapés qualifie de charité. « L'enfant

Brazzaville. Nous profitons de la célébration de cette journée pour installer notre siège à Brazzaville », a-t-elle dit.

Elle a par ailleurs lancé un appel de soutien aux congolais et congolaises en déclarant que « ces enfants ont besoin d'être assistés, ils sont souvent victimes de rejets et de discrimination même au sein des familles. Changeons donc nos regards envers ces enfants, disons donc non aux violences et à la discrimination faites à leurs égard ».

AVIS DE RECRUTEMENT

Une importante institution financière recherche pour ses besoins, les candidats répondant aux critères ci-dessous

Titre du poste : Chef de Département Ressources Humaines

Lieu d'affectation : Pointe-Noire

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Directeur Général

Objet du poste : Sous la supervision du Directeur Général, le titulaire de ce poste aura pour mission de :

- Assurer la gestion du recrutement et de la mobilité du personnel (mutations, promotions, licenciements, retraites),
- Mettre en place et gérer les outils de gestion prévisionnelle du personnel,
- Mettre en place et gérer les outils d'évaluation en personnel,
- Veiller à l'évaluation périodique du personnel par les différents responsables concernés
- Exploiter les résultats des évaluations périodiques du personnel en relation avec la politique de promotion et de rémunération de la Banque
- Assister la Direction générale et les directions opérationnelles dans la définition des missions assignées aux fonctions
- Analyser l'évolution et les besoins futurs de l'entreprise.
- S'informer des niveaux de rémunération dans la profession,
- Etudier et proposer les systèmes de rémunération,
- Proposer les ajustements de salaire,
- Préparer les éléments pour le calcul de la paye du personnel,
- Organiser les congés payés en accord avec les responsables de fonctions,
- Organiser les horaires de travail,
- Veiller au respect de la législation du travail, de la convention collective des banques et assurances, du statut du personnel et du règlement intérieur,
- Proposer et veiller à l'adaptation des textes (règlement

intérieur, Grille salariale, élément de calcul des cotisations sociales et fiscales etc.) par rapport à l'évolution de la législation de travail et aux conventions,

- Représenter la société auprès de l'Inspection du Travail, des Services de la Main d'œuvre et tout organisme social,
- Superviser et établir les différentes déclarations réglementaires,
- Veiller à la protection juridique des agents dans la Banque,
- Mettre en place une politique de formation en adéquation avec la politique générale et la politique sociale du Groupe :
- Identifier et analyser les besoins de formation,
- Coordonner l'établissement du plan de formation pluriannuelle de la société au niveau de chaque fonction et en assurer le suivi,
- Mettre en place des outils d'évaluation de la formation,
- Assurer des relations avec les fournisseurs de prestations (cabinets et autres structures) liées à la formation,
- Etre responsable de l'amélioration des conditions de travail de la Banque en relation avec la Direction Générale,
- Veiller au respect des normes d'hygiène et de sécurité,
- Proposer des ajustements pour les avantages sociaux,
- Initier des actions d'œuvres sociales à l'endroit du personnel,
- Gérer les régimes de retraite et de prévoyance dans la Banque.
- Veiller à une bonne circulation de l'information (ascendante et descendante),
- Proposer et mettre en place tous moyens permettant la diffusion interne des informations sur le personnel et l'entreprise,
- Concevoir et veiller à la mise en œuvre de tous moyens et actions visant à faciliter les relations entre la Direction Générale, les Directions opérationnelles et les salariés,
- Gérer, organiser et coordonner le plan de développement de la communication pour promouvoir l'identité et l'image

de marque de la Banque,

- Planifier et organiser les réunions mensuelles de la Direction RH avec les partenaires sociaux (syndicats, représentants du personnel)
- Planifier et organiser les divers Comités : Comité d'hygiène et de sécurité sociale (CHS) et comité des Ressources Humaines (CRH)
- Organiser les relations sociales notamment en créant un climat de travail plus favorable et en garantissant le respect des règles et conventions internes.
- Organiser, animer, coordonner et contrôler les activités et tâches de la Direction.
- Elaborer les budgets de fonctionnement de la Direction et veiller à leur mise en œuvre.
- Gérer les moyens humains et logistiques de la Direction

Profil du candidat

- Homme / femme, 35 ans au plus
- Bac+3/4 en Management des Ressources Humaines, Droit, Sciences Economiques,
- 05 ans d'expérience minimale dans un organisme professionnel reconnu,
- Bonne connaissance des logiciels de bureautique (Microsoft Word, Excel, Powerpoint, Outlook ...)
- Une bonne connaissance de l'Anglais serait un atout
- Capacité à travailler sous pression et de façon autonome

La date limite de candidature est fixée au 20 Juin 2015.

Lieu de dépôt des candidatures : ONEMO Pointe Noire et Brazzaville

Les candidatures par mail seront envoyées à l'adresse suivante : drhrecrtement72@gmail.com

Composition du dossier :

- lettre de motivation,
- CV détaillé
- Récépissé ONEMO

AVIS DE RECRUTEMENT

Une importante institution financière recherche pour ses besoins, les candidats répondant aux critères ci-dessous.

Titre du poste : Assistant Ressources Humaines

Lieu d'affectation : Pointe-Noire ou Brazzaville

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Chef de Département Ressources Humaines

Objet du poste : Sous la supervision du Chef de Département Ressources Humaines, le titulaire de ce poste aura pour mission de :

- S'occuper de la formation, du recrutement et de la gestion de la performance,
- Identifier les besoins de formation, les analyser en liaison avec le Chef de Département,
- Ressources Humaines et en fonction des objectifs visés par la Direction Générale de la Banque,
- Concevoir le plan de formation annuel,
- Identifier les entités et personnes ressources pour l'animation des thèmes de formation,
- Assurer les tâches administratives liées à la formation : programmation des séances, constitution des groupes à former, production du rapport de formation,
- Proposer et suivre les programmes des formations des nouvelles recrues,
- Gérer les outils d'évaluation du personnel et veiller l'évaluation périodique du personnel par les Supérieurs hiérarchiques,
- Gérer les recrutements : Publication des

offres, sélection des candidats,

- Assurer la gestion des stages (académique, apprentissage, pré-embauche)
- Gérer les permission et absences et produire un rapport mensuel sur l'absentisme
- Assurer l'intérim des autres membres de l'équipe RH,
- Exécuter toutes autres tâches qui seraient confiées par le Chef de Département.

Profil du candidat

- Homme / femme, 35 ans au plus
 - Bac+3 en Management des Ressources Humaines, Droit, Sciences Economiques,
 - 02 ans d'expérience minimale dans un organisme professionnel reconnu et à un poste similaire,
 - Bonne connaissance des logiciels de bureautique (Microsoft Word, Excel, Powerpoint, Outlook ...)
 - Une bonne connaissance de l'Anglais serait un atout
 - Capacité à travailler sous pression et de façon autonome
- La date limite de candidature est fixée au 20 Juin 2015.
- Lieu de dépôt des candidatures : ONEMO Pointe Noire et Brazzaville
- Les candidatures par mail seront envoyées à l'adresse suivante : drhrecrtement72@gmail.com

Composition du dossier :

- lettre de motivation,
- CV détaillé

OFFRE D'EMPLOI ONG

2 ANIMATEURS(TRICES) DEVELOPPEMENT AGRICOLE

L'ONG Initiatives Développement et le Conseil de Concertation pour le Développement du district de Loumo(CDDL) recherchent deux animateurs(trice) développement agricole expérimentés(e) et ayant des compétences dans le domaine. ID avec son partenaire, la Fondation Niosi, accompagne des Comités de Développement Local et met en œuvre le Programme Agriculture et Développement Local (PADEL 2), financé par l'Union Européenne dans les districts de Louingui, Boko et Loumo.

Un animateur(trice) développement agricole sera basé(e) à Boko et devra se déplacer dans ce district ainsi qu'à Louingui, et Loumo. Le second sera basé à Loumo, avec les mêmes contraintes de déplacements. L'un travaillera hiérarchiquement sous la responsabilité directe du coordonnateur développement agricole auquel il (elle) devra rendre compte de ses activités. Il (elle) fera partie d'une équipe composée de 8 autres personnes : un responsable de programme, un coordonnateur développement agricole, un coordinateur développement local, un animateur développement local, un chauffeur logisticien, un responsable administratif et financier et deux gardiens. L'autre sera rattaché hiérarchiquement directement au président du CDDL, et bénéficiera de l'accompagnement assuré par l'équipe du Padel2.

Nature et durée du contrat : CDD d'1 an renouvelable, à temps plein pour l'un, de 09mois renouvelable pour le second

Localité : Les postes de travail sont basés respectivement à Boko et à Loumo, département du Pool.

Objectifs de la mission :

1. Réaliser une évaluation sur les activités économiques et le mode d'organisation des unions et GIEC ;
2. Accompagner la consolidation des GIEC et la gestion financière de leurs activités ;
3. Sensibiliser les GIEC et unions sur les pratiques eco/agro/sylvo/pastorales ;
4. Accompagner et conseiller les GIEC et unions dans la réalisation de leurs plans d'actions ;
5. Faire des reporting et planning/thématique de travail ;
6. A la demande de la hiérarchie, participer aux réunions menées avec les partenaires ;
7. Assurer le lien entre le terrain et la base de Louingui.

Et pour l'animateur basé à Loumo, il aura à épauler le CDDL dans la bonne réalisation de ses deux projets d'élevage, cunicole et porcin

Profil demandé :

Formation : Niveau universitaire : Bac + 3, Technicien en Développement Rural ou Agronome.
Expérience : Le(a) candidat(e) aura une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans le domaine du développement agricole / de l'encadrement technique et de gestion en agriculture-élevage.
Informatique : Maîtrise des outils informatiques Word, Excel, Powerpoint, internet.
Langues : Français, Lari.

Savoir-faire et qualité requises :

- Animation rurale, encadrement technique et de gestion ;
- Capacités de synthèse et de compte rendu ;
- Capacité à travailler en équipe, sens de l'initiative ;
- Pragmatisme, sens des responsabilités, qualités relationnelles, probité ;
- Sens de l'organisation et des priorités, rigueur dans le respect de l'organisation du travail ;
- Grandes capacités d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
- Capacité à prendre la parole en public et à animer des réunions et ateliers.

Documents à fournir : 1 CV, lettre de motivation, copie des diplômes ou autres attestations, copie des contrats de service déjà effectués.

Dépôt des candidatures :

Les candidatures sont à déposer au siège de ID non loin du Bar « La Détente » case C3-83 OCH La glacière Bacongo avant le vendredi, 03 juillet 2015 à 16 h. Téléphone : 22 604 04 74.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« on peut s'enrichir en Afrique, réussir, jouir du respect et de l'admiration des autres en n'étant ni ministre ni directeur général des douanes. »

Jean-Michel Severino, ancien vice-président de la Banque mondiale et ancien directeur de l'AFD, Le Point, 15 juin 2015

« Une société avance et s'érige tôt ou tard en modèle lorsqu'elle s'inscrit dans la quête du savoir, s'attache aux valeurs nobles et s'ouvre à toute création avantageuse. »

Tribune publiée par Commission Scolaire et Universitaire de France Axe Europe/ Dahiratoul Moustarchidine Wal Moustarchidaty, Le Soleil du 15 juin 2015

« Évidemment le risque, lorsqu'une Constitution a été léguée plutôt qu'elle n'est façonnée par la volonté populaire, est que les imperfections voire les errements de la Constitution mère se retrouvent dans la Constitution fille. À ce moment, sacrifier celle-ci revient à sacrifier les imperfections de celle-là. »

Yann Gwet, entrepreneur et essayiste camerounais. Diplômé de Sciences Po Paris, Jeune Afrique, 16 juin 2015

« Quand des réalités concernent la société, l'État a l'obligation de composer avec elles, travailler avec elles, négocier avec elles et espérer les faire évoluer dans le sens de l'intérêt public. »

Moussa Mara, homme politique malien, président du Parti YELEMA, Mali Jet, 09 juin 2015

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

L'association « Les Amis des Enfants » condamne des actes odieux

À la faveur de la célébration de la journée de l'enfant africain, l'Association « Les Amis des Enfants » s'est félicitée, le 17 juin à Brazzaville, des arrestations par les services de police des malveillants qui abusent sexuellement des mineurs.

Cette association entend encourager l'action des institutions nationales autour de la problématique de la protection, du respect, de la promotion et de la réalisation des droits des enfants.

« Nous condamnons les actes sauvages qui menacent la vie des enfants aujourd'hui : enlèvement des mineurs, rejet sous le toit familial, fausses accusations de sorcellerie, mariages et travaux forcés, agressions sexuelles, viols ainsi que des mutilations », s'est révolté Quevai Ciani Yoka, président de l'Association « Les Amis des enfants ».

Il a également déploré que ces exactions prennent de l'ampleur un peu partout dans le monde, comme en témoignent les services judiciaires, avant de reconnaître néanmoins qu'au Congo le taux des violences en-

vers les enfants n'est pas exagéré. Toutefois pour atténuer ces maux, l'Association « Les Amis des Enfants » propose la promotion pérenne et la prévalence des textes sur les droits de l'enfant consigné dans le code de la famille Congolaise. De même, les responsables des organisations de la société civile devraient œuvrer pour la propagation de la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant.

« Nos enfants sont encore ignorants de beaucoup de textes et ne connaissent même pas les mécanismes d'estimer en justice contre un malfaiteur. Tout ceci devrait être enseigné à nos fils », souligne Quevai Ciani Yoka.

En outre, l'Association « Les Amis des Enfants » a appelé à la vigilance des parents qui selon eux sont les premiers pro-

tecteurs des enfants. Rappelons que la journée de l'enfant africain est organisée chaque année depuis le 16 juin 1991, en souvenir du massacre de centaines d'enfants lors d'une marche pour leurs droits à Soweto (Afrique du Sud) par le pouvoir de l'apartheid le 16 juin 1976.

En mémoire de ces enfants, la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) aujourd'hui Union africaine (UA), a institué à travers la Résolution CMRes-1290 de juillet 1990, la Journée de l'Enfant africain qui se célèbre le 16 juin de chaque année.

Au-delà de cette commémoration, il s'agit pour les États africains préoccupés par le bien-être de leurs enfants et partant, de devenir du continent, de marquer un temps d'arrêt pour faire le point sur une situation de violation des droits de l'enfant et de prendre des mesures appropriées afin d'assurer davantage son mieux-être.

Fortuné Ibara

JEUNESSE

Volontariat, une nouvelle expérience au Congo

Le document de mise en place du corps des jeunes volontaires a été validé le 17 juin, à l'issue de l'atelier clôturé par le ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso.

L'étude de faisabilité de ce document a été réalisée en deux mois sur l'ensemble du territoire national, en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la population (Fnuap) et l'ONG France volontaire.

Elle avait pour objectif de mettre en œuvre un programme de volontariat au Congo et d'identifier les possibilités de travail partenariales avec des organismes œuvrant déjà dans le volontariat.

Ce programme concerne des jeunes dont l'âge varie entre 18 et 35 ans et qui doivent s'engager à plein temps pour une période donnée. Cette formation vise l'insertion professionnelle et qualifiante et surtout l'engagement

participatif des jeunes. La mise en œuvre du corps des jeunes volontaires au Congo est encore en phase expérimentale, a expliqué le directeur général de la jeunesse, Manu-Poaty. Ce corps leur permettra de se hisser au niveau des standards internationaux et d'épouser les contours de la charte africaine de la jeunesse qui fait obligation aux Etats de promouvoir la participation active de la jeunesse aux activités de la société.

D'après la représentante du Fnuap au Congo, Barbara Laurenceau, ce programme du corps des jeunes volontaires est une préoccupation du ministère de la Jeunesse, du Fnuap et de l'ONG France volontaire en vue d'amener les jeunes dans le monde du travail et de les assurer de leur engagement à servir le pays.

Pour le ministre Anatole Collinet Makosso, le corps des jeunes volontaires du Congo en création est un dispositif important et efficace

pour promouvoir les valeurs de paix, de civisme ou de vivre ensemble. Il est aussi la réponse à l'employabilité des jeunes qui s'appuie sur une démarche globale dont les fondements sont posés et soutenus par l'Assemblée générale des Nations Unies et l'Union Africaine.

Le ministre de la Jeunesse a invité tous les acteurs de la société à s'impliquer sur ce programme afin que les projets d'hier soient une réalité conformément aux exigences des jeunes eux-mêmes et de la communauté internationale. « Des nombreuses Organisations non gouvernementales et divers programmes internationaux fournissent des volontaires désireux de s'impliquer dans des activités d'intérêts communautaires, propices à plusieurs jeunes désireux d'accumuler des expériences professionnelles utiles au décrochage d'un premier emploi salarié », a-t-il conclu.

Lydie Gisèle Oko

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)

5 jours

1 au 5 juin 2015

Comment prospecter efficacement et gagner de nouveaux clients ?

3 jours

9 au 11 juin 2015

La fiscalité du patrimoine : perfectionnement

3 jours

14 au 18 juin 2015

La satisfaction client et l'exploitation des réclamations

3 jours

23 au 25 juin 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

BONNES NOUVELLES D'AFRIQUE

Un temps d'avance pour Bordeaux en France

Le 12 juin, la mairie de Bordeaux a été le lieu de rencontres de haut niveau organisées par la fondation Prospective et innovation.

La troisième édition de Bonnes nouvelles d'Afrique s'est tenue à Bordeaux le 12 juin. Une rencontre organisée par la Fondation Prospective et Innovation que dirige l'ancien Premier ministre français Jean-Pierre Raffarin, avec le soutien de la mairie de Bordeaux.

Pendant toute cette journée, des intervenants d'horizons divers - dirigeants de grandes entreprises (Total, Deloitte), banquiers (Attijariwafa Bank, Bank of Africa, Société générale), chercheurs (Cnrs), entrepreneurs (le Congo était représenté par Vêrone Mankou) ont pris la parole pour donner leur vision de l'Afrique teintée d'afro optimisme. Un terme très en vogue en France dans les colloques bien que largement ignoré par la presse française. En ouvrant officiellement cette session, Pierre de Gaëtan Njikam, adjoint au maire de Bordeaux, n'a pas manqué de saluer la position d'Alain Juppé vis à vis du continent qui « sans sous estimer les défis des sociétés africaines, a toujours considéré les atouts du continent et a permis à Bordeaux de prendre un temps d'avance » Une ouverture vers l'Afrique illustrée d'ailleurs très concrètement il y a deux mois par la Journée des diasporas au cours de laquelle était in-

tervenue la conseillère à la diaspora du chef de l'Etat congolais, Edith Itoua.

Il a bien sûr été question tout au long de la journée des leviers de l'Afrique que sont les diasporas, les taux de croissance, la jeunesse, les mutations digitales, et de ses paradoxes, ses dangers et ses défis (montée de la violence terroriste, croissance exponentielle des villes...). Avec cette notion de temps. » Chacun a sa vitesse dans l'histoire, a insisté Jean-Pierre Raffarin rappelant l'exemple du saut historique de la Chine devenu leader au XXI siècle. « La Chine n'a pas connu l'étape du téléphone fixe ! En Afrique ce saut dans l'histoire, ces mutations se feront par l'intelligence, l'innovation, les investissements en conjuguant les intérêts privés des investisseurs et l'intérêt public ».

Sur ce sujet, évoquant l'accélération de la bancarisation et de l'avenir du paiement numérique, le président de la fondation Africa-France, Lionel Zinsou, a souligné les défis technologiques du continent, saluant au passage la trajectoire de Vêrone Mankou (VMK) présent dans la salle. Il a insisté sur les principes de développement de proximité et d'intégration notamment face à la montée des périls sécuritaires. « La

sécurité est un bien public » a-t-il martelé.

En Afrique, le mobile enregistre la croissance la plus rapide au monde

Si les questions économiques ont été longuement évoquées avec certaines inquiétudes liées à la chute du baril du pétrole et à la progression des taux d'intérêt, l'intégration régionale économique a bien été considérée comme une voie d'avenir au même titre que la nécessaire accélération des infrastructures, la formation de la jeunesse, ou encore l'accession à la propriété et l'augmentation du taux de bancarisation caractérisés ces dernières années par la multiplication des banques nationales. Mohammed Krisni a rappelé à ce sujet que la banque Attijariwafa Bank a réussi l'implantation de 600 agences en Afrique du nord et en Afrique subsaharienne. L'accélération de la téléphonie mobile a particulièrement retenu l'attention des intervenants. « En Afrique, le mobile enregistre la croissance la plus rapide au monde avec 98% de cartes prépayées a relevé Annie Cheneau-Loqua du CNRS. Les opérateurs se sont adaptés aux marchés populaires et ont généré des emplois informels. Le

mobile est devenu l'outil du quotidien. »

Vêrone Mankou qui se prépare à inaugurer son usine à Brazzaville, a pour sa part insisté sur ce saut du continent. « Investir en Afrique aujourd'hui, c'est être présent demain, a-t-il souligné, tout en souhaitant que le numéro 1 du continent soit une marque africaine ». Mais a-t-il rappelé, « c'est bien de 54 pays dont il s'agit. 54 cultures. Un marché commun vient de voir le jour. Demain le continent se structurera avec des grandes régions économiques sur la base d'échanges gagnant-gagnant y compris avec l'Europe. La prochaine puissance sera l'Afrique unie et cette Afrique aura besoin de partenaires. » Très clairement, quels seront les gagnants, quels seront les perdants ?

Paix et la sécurité, la question des périls sécuritaires

Autre grand sujet : la paix et la sécurité. Cheik M. Tidiane Gadio s'est inquiété des périls sécuritaires soulignant que la crise du Sahel est la plus grave crise que l'Afrique ait connue. « Mais les Africains ont les réponses à apporter par la mutualisation de leurs moyens pour créer des bases militaires régionales. » Un propos relayé par le général Jean-Marc Laurent qui a insisté sur les réponses à apporter face à ces menaces, et pas seulement d'ordre militaire. « Plus les Etats sont forts, plus ils sont capables de répondre aux menaces multiformes. Il faut préparer les ou-

tils sécuritaires pour avoir un coup d'avance et penser à des réponses de nature sociétale, économique, sans oublier l'éducation. »

Le développement durable, autre sujet au cœur des préoccupations a été l'occasion d'idées fortes. Pour Cheik M. Tidiane Gadio, ancien ministre des Affaires étrangères du Sénégal, président de l'Institut panafricain de stratégies, il est impératif de régler le problème de l'agriculture pour nourrir les populations. Un sujet de fond étroitement lié aux dérèglements climatiques. Pour Philippe Coste, vice-président de Carbonium, entreprise qui conseille des gouvernements (Congo, Sénégal) à concevoir des programmes d'atténuation du changement climatique, il faudra requalifier l'aide au développement en aide au changement climatique. Le budget du Fonds vert pour le climat, a-t-il rappelé, représente près de 10 milliards de dollars avec des augmentations spectaculaires dans un futur proche.

Pour l'Afrique, et pas seulement sur la question du climat, de nombreuses perspectives de financements existent bel et bien pour des projets de qualité et rentables sur la base de nouvelles approches. En assouplissant peut-être les contraintes, en retardant parfois le point d'équilibre des projets, a-t-on entendu. Mais en associant les sociétés civiles, a conclu Pierre de Gaëtan Njikam.

En savoir plus : www.prospective-innovation.org

Bénédicte de Capèle

AVIS DE PERTE

Monsieur ATIEH ALI demande à toutes personnes de bonne volonté qui ont vu ou ramassé le passeport au nom de ATIEH ALI de nationalité Libanaise, de le contacter au n°06 444 44 54 ou 06 836 40 89 soit de passé le déposer au Scac en face de l'Alima ou au commissariat le plus proche. La personne qui amènera le passport aura un cadeau.

NÉCROLOGIE

Anatole Nzobani-Kimbouala, journaliste à Radio-Congo, détaché au cabinet du ministre d'Etat, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine Marchande; son épouse, la diaconesse Goma Anne Marie Chantal et famille, ont la

profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances de Boko-Songho, Madingou, Mouyondzi, Nkayi, Dolisie, Pointe-Noire et Brazzaville; les membres du Kilombo, centres de Massina et Vuvu de Mfilou, les ambassadeurs de la Radio « Voix Evangélique » ainsi que l'ensemble des membres de l'Eglise Evangélique du Congo et ceux des mutuelles des ressortissants de Madingou, Nsalassani, Nkingondala-Nseni et Soumou Loumeni, du décès de leur mère et belle-mère, la diaconesse Olga Ntadi, trésorière générale de Kilombo de Massina, ambassadrice de la Radio Voix Evangélique.

Décès survenu le mardi 16 juin 2015 au CHU de Brazzaville, des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile de la défunte, sis au n° 39 de la rue Nsouélé à Massina, non loin du marché Yinga Mpata et de l'école primaire Ngaliema de Massina.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



CFAO MOTORS CONGO

RECHERCHE SON CHEF COMPTABLE (H/F)

Rattaché (e) au Directeur Administratif et Financier, il (ou elle) est en charge de l'animation du Service comptable.

Diplômé(e) d'une grande école de commerce / gestion (Bac + 5) et d'un diplôme en comptabilité, le candidat pourra se prévaloir d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans un environnement professionnel structuré. Au terme de 3/5 années de réussite professionnelle le chef comptable pourra évoluer au sein du Groupe CFAO localement ou à l'expatriation.

Le poste est basé à Pointe-Noire.

Le candidat devra faire preuve des qualités suivantes :

- Rigueur, précision et capacité de s'autocontrôler,
- Capable de travailler en équipe, de déléguer et de communiquer,
- Professionnel et intègre

La maîtrise des logiciels comptables, des normes comptables et des règles fiscales est un pré-requis et la pratique de l'anglais est un atout.

VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE devra contenir :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae avec photo d'identité ;

Adresser votre candidature à la Direction Générale de CFAO MOTORS CONGO (BP 1110, 13 rue Côte Matève Pointe-Noire) avec la référence DG/poste CC PNR



19 > 21 NOVEMBRE 2015
BRAZZAVILLE

FORUM INTERNATIONAL
DES INVESTISSEMENTS AU CONGO



Plateforme de croissance
& d'opportunités



➤ Prenez part à la transformation économique du Congo

Une occasion unique de multiplier les contacts de haut niveau et de découvrir les opportunités d'investissement au Congo.

- 3 JOURS de forum & rendez-vous BtoB
- 800 PARTICIPANTS dont 70 INTERVENANTS et experts de haut niveau et plus de 90 EXPOSANTS
- 45 PAYS REPRÉSENTÉS
- 7 FILIÈRES D'AVENIR : pétrole & hydrocarbures, mines, agriculture & agro-industrie, forêt & industrie du bois, BTP, tourisme & hôtellerie, services financiers

Information et inscription : www.icb2015.com

Twitter : @ICB_2015



REPUBLIQUE
DU CONGO



Centre d'Appui au Développement



API-CONGO
Brazzaville

CONGO-RUSSIE

Des relations commerciales et économiques à développer

Au cours d'une soirée organisée le 12 juin à Brazzaville, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dite journée de la Russie, l'ambassadeur de la Fédération de Russie, Valery Mikhaylov, a annoncé que les relations entre son pays et le Congo ont une signification importante, avant d'affirmer que son pays est prêt à coopérer avec le Congo en tous domaines.

« La Russie et la République du Congo sont liées par une longue histoire commune. Ce qui sert de base solide pour les liens humanitaires. Plus de 200 étudiants congolais voyagent en Russie chaque année pour y faire leurs études, y compris 100 sur les bourses d'État russes. Les 7000 anciens élèves des universités soviétiques et russes aujourd'hui sont les piliers pour le renforcement du partenariat entre nos deux pays », a déclaré le diplomate Russe.

« Nous sommes contents du développement progressif des relations entre la Russie et le Congo. Nous voyons de grandes perspectives dans le domaine commercial et économique. Nos positions sur les questions principales de la vie internationale sont proches ou coïncident. Le caractère actuel des relations russo-congolaises démontre qu'ensemble nous pourrions utiliser toutes les opportunités qui s'ouvrent devant nous », a-t-il ajouté.

Parlant de la Commission mixte, après une pause de plusieurs années, l'ambassadeur Valery Mikhaylov a fait savoir que les deux pays ont repris la pratique des sessions annuelles. S'agissant de la coopération cultu-



Valery Mikhaylov avec les membres du gouvernement / photo Adiac

relle, il a indiqué qu'elle est au beau fixe et, dans la foulée, il a exprimé ses remerciements aux autorités congolaises pour leur soutien lors de la célébration en mai dernier du 70^e anniversaire de la Victoire sur le fascisme. La Russie, a-t-il rassuré, « était et sera toujours un vrai et un allié fiable du Congo ».

La Russie salue les efforts de l'Union africaine

Dans son discours, le diplomate russe a indiqué que la Russie salue les efforts de l'Union africaine et des organisations sous-régionales

visant la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent ainsi que la création de ses propres forces de la paix. « La Russie et l'Union Africaine ont des positions proches sur les questions majeures de la politique internationale, y compris la situation sécuritaire dans plusieurs pays africains. Il est dans l'intérêt commun de trouver le plus tôt possible les moyens politiques et diplomatiques du règlement des crises, de mettre fin à leur aggravation. Nous sommes convaincus que le rôle clé dans la définition des voies

et des méthodes de résolution des crises appartient aux pays africains eux-mêmes avec l'appui de la communauté internationale », a précisé Valery Mikhaylov.

l'Organisation de coopération de Shanghai ».

En ce qui concerne les relations entre la Russie et l'Union Européenne, il a indiqué que son pays espère le développement progressif du partenariat avec l'Union européenne. « La création d'un espace commun de l'Atlantique à l'océan Pacifique pourrait devenir une source de succès dans le monde compétitif d'aujourd'hui ».

L'ambassadeur de la Russie a également évoqué la politique étrangère de son pays qu'il a qualifiée de stable, prévisible et créative. « La Russie défend avec l'esprit de suite les principaux de prééminence du droit international, des normes démocratiques et des approches collectives des relations internationales, le rôle primordial de l'ONU, la responsabilité de son conseil de sécurité pour le maintien de la paix et de la sécurité universelle ».

Le 12 juin est la fête nationale de la Fédération de Russie. Cette date est célébrée tous les ans depuis 1994, jour de l'adoption de la Déclaration de Souveraineté de la Russie. C'est en effet le 12 juin 1990 que le Parlement russe, démocratiquement élu, a proclamé l'indépendance de la Russie vis-à-vis de l'Union soviétique et, depuis 1994, cette journée est désignée comme fête nationale.

Yvette Reine Nzaba

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Pour les Organisations de la Société Civile (OSC) en République du Congo



Vous êtes un membre actif de la société civile congolaise

Organisation Non Gouvernementale, association, collectif de citoyens ou d'associations, organisation de producteurs ou d'artisans,

Vous voulez en savoir plus sur l'action de l'Union Européenne au Congo,

Vous voulez mieux cerner les attentes des bailleurs envers la société civile,

Vous vous interrogez sur la recherche de financement,

Nous allons tenter de répondre à vos questions !

La Délégation de l'Union Européenne (DUE) en République du Congo lance un cycle de séances d'information et de sensibilisation sur sa coopération et ses activités au Congo.

La prochaine séance aura lieu à Pointe Noire (d'autres sessions similaires seront organisées en 2015). Les Organisations de la Société Civile (OSC) intéressées sont invitées à se manifester auprès de la DUE.

DESCRIPTION DE LA SÉANCE

- Thème : la coopération et l'aide au développement de l'Union Européenne au Congo
- Sujets abordés : l'action de l'UE au Congo, ses objectifs et attentes par rapport à la société civile, la nature et les exigences d'un projet de développement, la démarche d'autodiagnostic et le positionnement stratégique d'une OSC, le partenariat entre OSC et la recherche de financement.
- Date : jeudi 2 juillet 2015 à Pointe Noire.
- Horaire: de 8h à 17h (lieu à confirmer).
- Nombre de participants : maximum 30 participants par séance (une liste d'attente pourra être constituée pour cette session ou les suivantes).

Remarques importantes :

- Les participants ne recevront ni per diem ni indemnité de transport. Un encas et un déjeuner seront servis.
- Pour participer, chaque participant doit obligatoirement s'inscrire et avoir reçu une confirmation de la Délégation.
- Un représentant d'une OSC ayant confirmé sa participation et qui ne se présente pas ne sera pas considéré comme prioritaire pour les sessions suivantes.

PROCESSUS D'INSCRIPTION

Qui peut s'inscrire : les membres d'associations congolaises actives et enregistrées légalement (récépissé). Chaque association ou réseau ne peut inscrire qu'un seul participant. Ne sont pas éligibles : les autorités locales, les ONG internationales, les entreprises, les associations financées par l'UE ou ayant déjà participé à ses formations.

Comment s'inscrire : envoyer votre demande par mail en spécifiant :

- le nom du participant, son contact mail et téléphonique, ainsi que son rôle dans l'association,
- le nom de l'association, son principal domaine d'intervention, et son récépissé (à joindre obligatoirement).

L'établissement de la liste des participants se fera en tenant compte de l'ordre de réception des demandes complètes. Une confirmation de votre participation vous sera envoyée par mail.

Date limite pour s'inscrire: lundi 15 juin à 12h.

Comment envoyer votre demande d'inscription : uniquement par mail (avec en objet « inscription séance d'information à Pointe Noire ») à assistancetech-nique.sect1due@gmail.com.

BANGUI

« un forum national réussi, un peuple victorieux », selon le MLPC

Le forum national de Bangui continue d'enregistrer des réactions. Le Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC) a, dans un communiqué de presse, félicité l'aboutissement heureux de ces assises qui ont atteint leur objectif malgré des divergences constatées.

Signé de son président, Martin Ziguélé le 26 mai 2015, le parti politique MLPC reste attaché au forum national de Bangui, dont les missions ont atteint les objectifs selon le signataire. « Les Centrafricains ont pu se parler et ont adopté des recommandations fortes sur des thématiques comme la paix et la sécurité, la gouvernance,

la justice et la réconciliation, le développement économique et social, le processus de Désarmement, démobilisation, réinsertion et rapatriement (DDRR), le programme de Réforme du secteur de sécurité (RSS), l'enrichissement de l'avant-projet de Constitution, les élections », relève le communiqué.

L'organe de suivi des grandes lignes de la rencontre inter centrafricaine étant mis en place, le MLPC « se félicite de la réussite du forum qui est en réalité la victoire du peuple centrafricain ». Derrière cette réussite, le MLPC voit « un nouvel espoir » pour la Centrafrique. Elle constitue par ailleurs « une nouvelle page de l'histoire de notre pays qui s'ouvre

à nous tous et il appartient à tous les Centrafricains, sans exclusive de l'écrire avec ces valeurs positives sur lesquelles ils sont solennellement engagés à l'issue de ce forum par un Pacte Républicain ».

En conclusion, le MLPC appelle les Centrafricains à adhérer « aux idéaux de dialogue, de concorde et de justice ». Ce mouvement a donné son appréciation deux semaines après le Forum de Bangui, qui a terminé ses travaux le 11 mai 2015.

Contrairement au MLPC, des partis politiques comme le KNK de François Bozizé et le MDREC de Joseph Bendounga ont vu derrière le Forum de Bangui, l'échec des autorités de la transition.

Le paiement des pensions a repris à la CNSS

Neuf jours après la grève des retraités et veuves, la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a affirmé dénouer la crise avec les derniers pensionnaires. Une opération de contrôle physique a permis de déceler des faux papiers et des dossiers fictifs, selon les responsables de la CNSS.

Le problème du retard dans le paiement de l'arriéré de pension du 1^{er} trimestre 2015 est dû à l'opération de vérification des dossiers et identités des bénéficiaires. « Pour le moment, nous avons certains retraités et veuves qui continuent de

venir parce que leurs dossiers sont encore au contrôle », a indiqué Guy Alain Thoka, inspecteur adjoint à la CNSS.

Le directeur général de la CNSS a mis à la disposition des pensionnaires et veuves en état d'incapacité de déplacement une équipe mobile. « À bord d'un véhicule, une équipe va se rendre à domicile de ceux qui ne peuvent pas se déplacer pour les contrôler et les payer. La CNSS s'occupera de tous les pensionnaires quelles que soient les difficultés rencontrées », a affirmé ce dernier.

« Nous procédons à la suspension provisoire des dossiers dont les propriétaires ne répondent pas à l'appel. Si à terme, ils ne se manifestent toujours pas, nous allons radier le dossier parce que c'est un dossier fictif, inventé de toute pièce », a fait mention Guy Alain Thoka.

Toutefois, il interpelle les retraités, veuves et orphelins à faire confiance à la Caisse nationale de sécurité sociale. Le 02 Juin dernier, des retraités et veuves ont manifesté devant la CNSS pour réclamer le paiement de leur pension.

ALINDAO

500 pasteurs des églises protestantes en conclave

Cinq cents servantes et serviteurs de Dieu des églises Elime sont en conférence nationale à Elime, une localité située à 33 kilomètres d'Alindao, sur l'axe Bangassou. Débutée le 10 juin dernier, la rencontre regroupe les responsables des Églises Elime de toutes les régions de la RCA.

« Faire que Dieu demeure en nous », est le thème autour duquel s'articulent les échanges. Les travaux sont présidés par Nicolas Guéréko-

yamé Gbangou, président de l'AEC et Président du nouveau Comité Exécutif de l'Union des Églises Évangéliques Elime.

Innocent est pasteur de l'Église Elime de Bossongo Café, située à une trentaine de kilomètres de la capitale Bangui sur la route de M'baiki. Il explique les raisons de cette rencontre. « Nous nous rencontrons deux fois dans l'année entre nous serviteurs et servantes de Dieu

pour évaluer notre parcours et nous donner des nouvelles orientations. Cette année le choix a porté sur Elime à Alindao. Nous y sommes et nous espérons en sortir avec des recommandations fortes pour la bonne marche de notre église », nous a-t-il confié depuis Alindao.

La conférence prendra fin dans une semaine. Il s'agit de la première rencontre depuis 2012.

Le dispensaire d'Elime apporte des soins à la population

Le dispensaire d'Elime, situé à 33 kilomètres d'Alindao a repris ses activités après quelques semaines de suspension. Quelques indiscrets dénoncent la prestation de ce dispensaire.

Selon les informations parvenues au RJDH, ce dispensaire a repris ces activités après plusieurs se-

maines de suspension pour cause de mauvaise gestion. La réouverture dudit centre est le souhait de la population locale et s'inscrit dans la nouvelle relation de partenariat du nouveau bureau d'Exécutif de l'Union des Églises Évangéliques Elime.

La cérémonie de la réouverture

dudit centre a eu lieu ce 11 juin et a été présidée par le révérend pasteur Nicolas Guerekoyame Gbangou, président de l'Alliance des Évangéliques en Centrafrique (AEC) et président du comité exécutif de l'union des Églises Évangéliques Elime, en présence des notables de la localité.

OBO

L'ONU condamne les attaques de la LRA

Le Conseil de sécurité des Nations unies a condamné, ce week-end dans une déclaration, les attaques effroyables commises par la LRA, et « celles susceptibles de constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, ainsi que les violations du droit international humanitaire ».

Une déclaration faite à l'issue de la 7461^e séance du Conseil de sécurité consacrée à la présentation du huitième Rapport du secrétaire général de l'ONU sur les activités du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (Unoca), sur la question « Région de l'Afrique centrale » le 11 juin 2015.

« Nous condamnons les cas de

meurtres, mutilations, viols, esclavage sexuel et autres violences sexuelles, enlèvement, y compris le recrutement et l'emploi d'enfants en période de conflits armés. Nous sommes préoccupés par les graves problèmes de sécurité que connaissent certaines parties d'Afrique centrale, en particulier la crise en cours en République centrafricaine et répercussions sur la région, et la persistance de la menace constituée par l'Armée de résistance du Seigneur », a dit le président du conseil.

Il accueille par ailleurs, avec satisfaction les progrès accomplis pour mettre fin aux crimes commis au

regard du droit international en Afrique centrale et se dit de nouveau résolu à tenir le cap jusqu'à ce qu'il soit mis fin, une fois pour toutes, à la menace que représente la LRA.

Il souligne en outre qu'« il incombe au premier chef aux États de protéger les civils dans les régions où sévit la LRA ». Il encourage ainsi que son bureau à continuer d'appuyer la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies, pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca), ainsi que la transition en République centrafricaine dans le cadre de la médiation internationale.

La Minusca lance les opérations du DDRR

Les opérations du Désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement (DDRR) ont commencé depuis le 1er juin dernier, selon la Minusca. L'annonce a été faite lors de sa conférence de presse hebdomadaire du 10 juin 2015, par la cheffe de communication et d'information publique de la Minusca, Uwolowulakana Ikavi-Gbétanou.

« Des négociations techniques avec des groupes armés signataires de l'Accord du DDRR et le gouvernement se sont déroulées depuis la semaine dernière, jusqu'au samedi 06 juin. Elles vont se poursuivre également sur toute l'étendue du territoire national », a expliqué Uwolowulakana Ikavi-Gbétanou.

La même source a précisé que suite à la signature du mémorandum d'entente entre le gouvernement et les représentants des groupes armés, dans les trois camps, à savoir Camp Beal, Bataillon de Soutien et de Service (BSS) et l'ex-Régiment de Défense Opérationnelle du Territoire (RDOT) à Bangui, la mission onusienne a commencé une opération spécifique dans le cadre du pré-DDRR, le lundi 1er juin dernier.

Elle annonce également l'ouverture des travaux à haute intensité de main d'œuvre, au niveau du camp BSS par sa structure.

« Nous avons commencé ces travaux afin de procéder à la réhabilitation des logements du camp, et permettre aux habitants du camp Beal de pouvoir s'installer provisoirement. Ceci, en attendant que la poudrière du camp Beal soit dépolluée », a conclu la cheffe de la communication et d'information publique de la Minusca.

La Minusca a par ailleurs annoncé le démarrage, le 09 juin 2015, d'une tournée dans les capitales européennes en vue de mobiliser des fonds, pour le processus du DDRR. « Il s'agit également de solliciter auprès des principaux bailleurs de fonds, un soutien financier et politique, pour que ce processus se déroule dans de bonnes circonstances », d'après la Minusca. Cette signature du mémorandum entre le gouvernement et les représentants des groupes armés s'est faite le 28 mai 2015.

BOUAR

La Minusca décide de sécuriser l'axe Bouar-Garoua-Boulaï

Une décision prise lors de la réunion de sécurité du début de ce mois. Le contingent de la Minusca basé à Bouar décide de sécuriser désormais l'axe Bouar-Garoua-Boulaï.

« La réunion s'est tenue à Bouar et a regroupé les autorités de la ville et le contingent Bangladesh de la Minusca. Elle a porté sur la stratégie à mettre en place pour barrer la route aux nombreux incidents de sécurité rencontrés sur l'axe », a indiqué une source locale. À l'issue, les participants sont tombés d'accord sur la nécessité de sécuriser l'axe. Les véhicules de transport se déplaceront en convoi et trois fois par semaine. Le contingent de la Minusca procédera à l'escorte du convoi.

Selon les commerçants, cette décision est un soulagement. « Je suis soulagée en apprenant la décision de la sécurisation de l'axe Bouar-Garoua-Boulaï. Les activités économiques vont reprendre et nous les vendeurs n'auront plus peur de nous déplacer », a dit une commerçante sous l'anonymat.

Une réunion y relative a été organisée ce jour à Bangui par la Minusca pour sensibiliser les conducteurs. Un groupe d'hommes armés assimilés à des combattants du FDPC mènent régulièrement des attaques sur l'axe Bouar Garoua-Boulaï, précisément à Foro, Zoukombo et Zemba.

Source : Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'Homme

À LOUER

Nous mettons en location :

• Une (01) grande villa pour habitation ou bureau (08) au centre ville (vers la boutique Alima).

Et

• Un grand dépôt vers le Beach

Contact : 06 621 88 88 / 0664343 42

SÉMINAIRE DE FORMATION

PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

• Elaboration des dossiers de soumission aux appels d'offres

• Procédures de l'ARMP (code des marchés publics)

Samedi 13 Juin et Samedi 20 Juin 2015 de 8h à 14h

Coût: 60.000F + 1 marker non permanent

LOGISTIQUE

Contenu de la formation:

- Les approvisionnements

- La gestion des stocks

- Le Transport

- L'assurance

- Les incoterms

Heures : 17h-20h

Durée : 2 semaines (livre gratuit)

Début : - Brazzaville : 23 Juin 2015

- Pointe-Noire : 14 Juillet 2015

Coût: 50.000Frs+ 1 marker non permanent

Contact: Immeuble en face du hall des légumes

Agri-Congo (Derrière la fac de droit), à l'étage.

Tél: 06 937 60 54 / 05 556 90 64

Site web : mag-sys.olympie.in

MAG.SYS

ITALIE

Pape François : « La faim a besoin des efforts de tous pour être vaincue », rappelle le Vatican

Le pape François a rencontré les participants à la 39^e conférence de la FAO. Il encourage l'organisation à ne pas baisser les bras.

La conférence générale de l'Organisation des nations-unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) a été marquée cette semaine par divers événements d'importance autour du thème de la lutte contre la faim dans le monde. Samedi 6 mai, les ministres de l'agriculture et les experts de plus de 110 pays ont réaffirmé à Milan (où se tient l'Exposition universelle sur le thème de la nourriture et de l'énergie) le besoin de produire et de consommer autrement pour nourrir les 9 milliards d'habitants que la planète va contenir dans les très proches décennies. Durant ces travaux, ils ont aussi élu le directeur de la FAO.

Le Brésilien Jose Graziano da Silva a été reconduit à ce poste pour un nouveau mandat de quatre ans, rappelle-t-on. Un mandat qui va renforcer la prise de conscience que la planète peut se nourrir si elle consomme autrement pour continuer à faire baisser le nombre des affamés. A 795 millions aujourd'hui, ils représentent toujours le signe

d'une disparité qui ne devrait pas être. Pendant cette conférence, le ministre congolais de l'Agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou, a demandé aux nations nanties de sortir du cycle des promesses et des proclamations pour s'engager avec les pays du sud de la planète dans le concret de la production agricole mondiale.

Cela demande une plus grande volonté politique, a rappelé Rigobert Maboundou, soulignant l'importance d'avoir aussi des moyens, notamment financiers, plus concrets que les seules généreuses promesses. Au cours de cette conférence, beaucoup d'intervenants ont également insisté sur la nécessité de mener ensemble l'impératif d'accroître la production agricole pour vaincre la faim dans le monde avec l'obligation de préserver l'environnement. Surtout lorsque celui-ci est sous le coup de phénomènes climatiques extrêmes. L'action industrielle de l'homme a désormais impacté le climat : pluies violentes et sécheresses rigou-

reuses se succèdent, affectant la productivité.

Le Vatican y a ajouté sa propre approche de compréhension du problème de la faim : quitter les égoïsmes, replacer l'homme au centre de la production et de la consommation des biens agricoles. Mercredi, à Rome cette fois, l'observateur du Vatican à la FAO, l'archevêque espagnol Fernando Chica Arellano, a fermement rappelé que « les affamés ne sont pas des chiffres froids à la merci des statistiques ; ce sont des vies brisées dont l'espoir est terni et les droits sont bafoués ». Tout comme le ministre congolais, il a lui aussi plaidé pour « une volonté explicite en terme d'outils, d'investissements et de financements » pour que la FAO s'investisse profondément contre la faim dans le monde.

Et jeudi matin c'était autour du pape François de recevoir les participants à la conférence. Discours constant mais appuyé de gestes d'invite pressante à comprendre que « l'accès à l'alimentation est un droit pour tous », et que « la lutte contre la faim ne doit pas être un objectif quelconque, ni être parasitée par des considérations autres »,

que purement humanitaires et non mercantiles. « La faim dans le monde sera vaincue si nous ne tombons pas dans l'esclavage du consumérisme : le problème de la faim n'est pas un thème impopulaire, ou un problème irrésoluble », a indiqué le Souverain pontife.

Le pape s'est aussi montré préoccupé face à la disponibilité de plus en plus réduite des terres cultivables pour les paysans, obligés de reculer devant le rouleau compresseur de multinationales ou de personnes riches. « L'occupation des terres cultivables par des entreprises transnationales et des Etats préoccupe toujours davantage. Non seulement il prive les agriculteurs d'un bien essentiel, mais atteint directement la souveraineté des Etats. Dans de nombreuses régions, les produits alimentaires partent à l'étranger et la population locale s'appauvrit doublement parce qu'elle n'a ni aliments ni terres », a-t-il dit aux participants à la conférence internationale de la FAO.

Toujours jeudi, cette fois à Milan, c'était la « Nation-Day », la journée nationale du Vatican à l'Exposition universelle. La conférence qui y a été tenue par

de hauts prélats dans le cadre d'une exposition itinérante appelée Parvis des gentils, portait sur le thème de l'écologie. Le Parvis des gentils est une initiative du Vatican, destinée à engager le dialogue avec le monde de ceux qui ne croient pas ou qui croient autrement. Jeudi, son animation à Milan s'est faite autour de la dimension spirituelle de l'écologie. Elle a consisté en un échange passionnant entre le cardinal Gianfranco Ravasi, « ministre » de la Culture du Vatican, l'ancien premier ministre italien Giuliano Amato et l'envoyé spécial du gouvernement français, l'écologiste Nicolas Hulot.

Le Parvis des Gentils de jeudi a voulu inviter le monde des intellectuels à ne pas parler de la faim avec des notions désincarnées. L'intitulé du thème a été « les visages de la Terre ». Peu avant, le pape a appelé à retrouver « la conscience des visages des millions de personnes qui aujourd'hui ont faim, qui aujourd'hui ne mangent pas d'une façon digne d'un être humain ». Car la faim n'est pas une notion abstraite, mais une réalité qui affecte des millions d'êtres de chair.

Lucien Mpama

Votre voiture mérite la plus belle des robes !

OFFRE PROMOTIONNELLE

Peinture complète sur tout type de véhicule

15 Juin au 15 Sept 2015

DEVIS GRATUIT



GLAD SERVICES

CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

POINTE-NOIRE
: 13 Rue Côte Matève
: +242 05 550 6363
: +242 05 313 2997

BRAZZAVILLE
: Bld Denis Sassou Nguesso
: +242 06 938 7898
: +242 05 313 2998

NO N A LA
CONTREFAÇON

NEXA AUTOCOLOR

RDC

Préservation du patrimoine architectural du Kongo central

Lors de la conférence-débat qu'a abrité le Centre culturel belge la soirée du 15 juin, une organisation conjointe de l'Union des anciens étudiants de l'ULB et de la Délégation Wallonie-Bruxelles s'est particulièrement focalisée sur le Parquet de Mbanza-Ngungu et la résidence du gouverneur général de Boma, deux œuvres majeures de l'Afrique coloniale.



La Cathédrale de Boma, un autre vestige du patrimoine architectural du Kongo central

L'assistance hétéroclite a trouvé intéressant les renseignements fournis par les quatre orateurs sur « La préservation du patrimoine architectural urbain en RDC ». La matière de la conférence débat qui avait pour toile de fond les quelques réalités du Kongo central a eu pour introduction la présentation de l'arsenal juridique en vigueur relatif à la protection du patrimoine architectural en RDC. Me Etienne Unega a abordé le sujet partant d'un survol historique de la législation, quitte à en évoquer le développement progressif et à faire des propositions de sorte à la rendre plus efficiente et en assurer une plus large vulgarisation.

Pour sa part, le Pr Joseph Ibongo a rejoint le premier orateur prônant la mise en œuvre d'une politique efficace de préservation du patrimoine culturel en RDC et a souligné au passage l'importance de l'avènement d'un musée national. Un office qui compterait au nombre de ses principaux axes de rentabilité la restauration et la rénovation des œuvres du patrimoine architectural. Le directeur général de l'Institut des musées nationaux du Congo (INMC) s'est du reste désolé que la majorité des textes juridiques ait subi l'usure du temps, ne soient pas actualisés et souvent se situent en dehors du contexte de l'Unesco. Il a souhaité la poursuite nécessaire du timide travail de classement des œuvres dignes de figurer dans le répertoire du patrimoine à préserver.

Les architectes et professeurs de l'Université Libre de Bruxelles (ULB), Yves Robert et Francis Metzger, associés à la rencontre ont mis à contribution leur expertise. Le premier est entré dans le vif du sujet avec la présentation de la carte postale de Boma présentée comme « une ville historique vivante ». Il s'est appesanti sur deux bâtiments du Kongo central, à savoir le Palais du gouverneur de Boma et le Parquet de Mbanza-Ngungu. La brève présentation faite des deux édifices a porté notamment sur leurs matériaux constitutifs et les caractéristiques générales des architectures coloniales. Souvent préfabriquées, elles présentaient des avantages, ces constructions faciles à monter et à démonter, pensées pour être transportées à dos d'hommes dans les provinces pouvaient être mis en place dans l'urgence. Le Parquet de Mbanza-Ngungu est apparu sur les photos comme ayant perdu de son prestige d'antan. Composé en majeure partie d'une structure métallique, il comporte des éléments en bois en dégradation avancée.

Susciter un engouement de patrimonialité Yves Robert est d'avis que « si l'on ne prend pas en compte les architectures des fins XIXe et XXe siècles, il arrivera un moment où les jeunes générations congolaises ne pourront plus accéder in vivo aux vestiges de cette histoire coloniale ». Elles en seront réduites à étudier cette période du passé congolais dans les livres d'histoire. Et d'ajouter qu'en somme, « ils

vivront leur histoire au travers de commentaires faits par d'autres ». Pour cette raison-là, il a jugé particulièrement important de préserver ce patrimoine partagé. De proposer alors un exemple-type de Porto-Novo au Bénin où une maison liée à la problématique des esclaves est transformée en maison du patrimoine et du tourisme. « Il ne s'agit pas à proprement parler d'un musée, il n'y a donc pas de collection, de problématique de conservation préventive des collections, de sécurisation. Mais c'est une sorte de lieu, en fonction des opportunités et des moments, il est possible à la fois d'avoir une information sous forme de panneau ou autre objet culturel qui invitent à découvrir pour un public très large les richesses du lieu », a-t-il expliqué. Et de conclure : « L'on peut donc imaginer que tant dans l'actuel Parquet de Mbanza-Ngungu que dans l'ancien Palais du gouverneur de Boma, créer un musée ou une maison du patrimoine et du tourisme. Il faut que l'histoire soit appropriable par la population congolaise, toutes générations confondues, à partir de ces témoignages historiques. Cela donnera peut-être lieu à un engouement de patrimonialité de sorte que des mesures de conservation seront presque réalisées naturellement et avec fierté par la population. Imaginez que le Parquet ou le Palais du gouverneur devienne une sorte d'office du tourisme où l'on peut y recueillir les informations sur ce que l'on peut voir, les grottes, les poissons aveugles, le massif de Lovo, l'ancien quartier Onatra, etc. Mais que l'on y mette aussi un cyber café avec un wifi gratuit. Un lieu où l'on peut éventuellement vendre des produits, des artistes exposent leurs travaux ». Ainsi donc à fin, une bonne restauration du patrimoine n'est pas à envisager sans associer à cette idée « la bonne programmation en trouvant la bonne fonction qui puisse trouver l'adhésion de la population congolaise ».

Dernier à intervenir, Francis Metzger a parlé de son enchantement à la vue « de choses absolument incroyables, admirables, des bâtiments précoloniaux, coloniaux et postcoloniaux ». Dès lors, a-t-il dit : « Il se pose des questions sur ce qu'il faut restaurer ». Et au sujet de la démarche à mener, l'architecte passé maître en restauration, a souligné que le temps peut altérer des œuvres de sorte qu'au fil du temps, l'œuvre initiale va perdre son identité pour devenir un moment donné presque méconnaissable. Il a estimé qu'il convient alors de « reconquérir une identité pour cette œuvre qui peut être proche de son ancien état ou qui doit être réinventé à partir de ». Et de préciser que « l'objectif n'est pas de démolir ou de refaire exactement la même chose car aujourd'hui l'on a besoin d'un confort qui dépasse celui d'hier et donc, il nous appartient de réinvestir ce lieu dans une dimension actuelle ».

Nioni Masela

SANTÉ

Comptes-rendus des sous-commissions chargées de réhabiliter l'hôpital ex-Mama Yemo

La visite du ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, à l'hôpital général de référence de Kinshasa, ex-Mama Yemo, lui a permis de se rendre compte de la situation des infrastructures et équipements afin d'envisager des travaux de réfection et de réhabilitation.

Cinq sous-commissions ont été mises sur pied pour réfléchir sur les modalités de mise en œuvre du gouvernement de réhabiliter la grande formation médicale qui accuse aujourd'hui un état de délabrement avancé. Sur les cinq sous-commissions, à savoir technique, équipements et médicaments, relogement des patients, sociale et assainissement, trois sous-commissions ont présenté les conclusions de leurs investigations à Mama Yemo au ministre de la Santé publique. Un constat se dégage du rapport de ces sous-commissions : l'hôpital général de référence de Kinshasa doit être réhabilité. D'après la sous-commission technique, il y a des bâtiments qui doivent être rasés, d'autres par contre sont à réhabiliter comme les bâtiments 29,31 et 36.

Pour la commission sociale, il a été relevé que sur deux mille six cent soixante-douze agents que comptent toutes les quatorze catégories professionnelles à cet hôpital, huit cent vingt-sept sont éligibles à la retraite, quatre cent quatorze sont de nouvelles unités qui doivent être

admises au statut. Quatre cent trente et un agents ne bénéficient pas de leur salaire et deux cent soixante-treize ne reçoivent pas leur prime. Il se pose aussi un problème de formation des médecins en urologie, dermatologie, biologie et neurologie.

Quant à la sous-commission relogement des malades, il lui a été demandé de faire l'état des lieux sur les statistiques des patients en identifiant notamment les malades chroniques dans les différents services hospitalisés actuellement à ex-Mama Yemo, d'identifier les différents hôpitaux dans la ville devant accueillir les patients qui seront délogés d'ex-Mama Yemo pendant les travaux de reconstruction et évaluer les besoins éventuels pour leur accueil.

Du rapport de cette sous-commission, l'on retiendra que l'ex-Mama Yemo compte cent trente-six malades chroniques qui doivent être relogés. Pour ce faire, trois formations médicales ont été retenues. Il s'agit de l'hôpital de Kintambo, de la pédiatrie de Kalembelembe et la Clinique Kinoise. Après avoir auditionné tous les trois rapports, le ministre de la Santé publique a formulé des orientations idoines pour que ces rapports soient bien étoffés pour que lorsque les travaux de réhabilitation commenceront que rien ne puisse les interrompre.

Aline Nzuzi

Des espaces non fumeurs reconnus en RDC

Au lieu du 31 mai de chaque année qui est la date officielle, la journée mondiale sans tabac a été célébrée le 16 juin à la place des Évolués dans la commune de la Gombe sur le thème "Éliminer le commerce illicite des produits du tabac". Cette cérémonie a été couplée au lancement de la campagne "espaces non fumeurs".

À cette occasion, le directeur du cabinet du ministre de la Santé publique, Faustin Chenge, a, au nom du ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, indiqué qu'en exécution de l'article 5 de l'arrêté ministériel n°1250/CAB/MIN/SP/010/AQ/2007 du 19 juillet 2007 du ministre de la Santé, déclare « zones non fumeurs » les lieux dans lesquels des prestations sont fournies au public, moyennant paiement ou non, y compris les avions et les transports publics tels que les bus, taxis, taxis-bus, trains, bateaux ; des lieux dans lesquels des malades ou des personnes âgées sont accueillis et soignés; des lieux dans lesquels des soins de santé préventifs ou curatifs sont dispensés.

Cet article prend également en compte des lieux dans lesquels des enfants ou des jeunes en âge scolaire sont accueillis, logés et soignés; des lieux dans lesquels l'enseignement ou/et la formation professionnelle sont dispensés, des lieux dans lesquels sont organisés des expositions, des lieux dans lesquels des denrées alimentaires et les boissons sont présentés à la consommation; des lieux où sont pratiqués les sports.

Pour que ces mesures soient respectées, les responsables chargés de l'administration et de la surveillance des entreprises publiques ou privées ainsi que les services de la police devront donc veiller à leur application. Pour le directeur du programme national de lutte contre la toxicomanie et les substances toxiques, Mbuyu, il ne sera donc pas étonnant de voir un policier interpellé parce qu'il fume dans un espace non fumeur ou un enfant envoyé pour acheter une cigarette.

Pour relever ce défi, le directeur Mbuyu sollicite l'implication de la communauté dans la campagne « pour empêcher les fumeurs de fumer là où il ya plusieurs personnes car la fumée de la cigarette n'a pas de limite. Elle contacte tout le monde et on devient fumeur malgré soi. Conséquence : le non fumeur est exposé aux maladies au même titre que le fumeur ». Pour sa part, le délégué du représentant de l'OMS, Bakary Sambou, a reconnu que les espaces non fumeurs sont les seuls moyens pour protéger la santé de tous contre les effets dévastateurs de la fumée de la cigarette. « Il n'existe pas des mesures sans danger d'exposition à la fumée secondaire. Seuls les espaces non fumeurs offrent une protection efficace », affirme-t-il avant d'ajouter que la fumée secondaire « est une perte économique, elle ne se limite pas au poids de la maladie, mais elle entraîne des coûts économiques à la famille, au travail et elle engendre les pertes de productivité ».

A.Nz.

51^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

FC Renaissance du Congo et DCMP/K qualifiés pour la phase finale

Les deux qualifiés du site de Kinshasa pour la phase finale de la Coupe du Congo de football prévue pour le 19 juin à Lubumbashi sont connus. Il s'agit de deux clubs dissidents, FC Renaissance du Congo et du Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa.

Le FC Renaissance du Congo dirigé par le pasteur évêque Pascal Mukuna de l'Église chrétienne de Kinshasa (ACK) a obtenu son précieux sésame après son match nul de zéro but partout, le 15 juin, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, contre l'AS Veti Club de Matadi. Les deux équipes s'affrontaient en dernière journée des qualificatifs dans le sous-groupe A de la phase des poules de cette compétition. Le club orange, vert et blanc de la capitale se qualifie grâce à un meilleur goal average obtenu lors de sa large victoire de six buts à zéro contre la formation du DCMP/Bumba de la province de l'Équateur. Renaissance du Congo devance de ce fait Veti Club qui a battu DCMP/Bumba par quatre buts à zéro. Dans l'autre rencontre de ce sous-groupe A, l'AS Vutuka de Bandundu –qui avait pourtant opposé un nul de zéro but partout à Renaissance du Congo en première journée– a été contraint au partage par DCMP/Bumba par deux buts partout. Dans le sous-groupe B, Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa a battu, le 15 juin,



FC Renaissance du Congo et le DCMP/K, deux clubs dissidents, se qualifient pour la phase finale de la Coupe du Congo

au stade Tata-Raphaël le FC MK par deux buts, avec les réalisations de Joël Musingu Tempo dès la 10^e minute et de Mukoko Mayayi en deuxième période sur une passe décisive de l'ancien international Blaise Lelo Mbele. Les deux équipes s'étaient, chacune, préalablement imposées face à Shark XI FC par un but à zéro. Avec ce succès sur FC MK, DCMP de Kinshasa se qualifie pour la phase finale à Lubumbashi.

Sur le site de Lubumbashi, Lupopo a maltraité Lubumbashi Sport par quatre buts à zéro, et Sanga Balende a disposé d'AS Bantous par un but à zéro dans un duel de Mbuji-Mayi transposé dans la capitale cuprifère congolaise.

LUS Tshinkunku de Kananga, pour sa part, a tenu en échec le club local de Jeunes sportive Groupe Bazano de Lubumbashi par un but partout. Au classement, Lupopo (+13 de goal average), Sanga Balende (+4) et Lubumbashi Sport comptent chacun 9 points. JS Groupe Bazano a engrangé 7 points, alors qu'US Tshinkunku a un point, AS Bantous zéro point. Sur ce deuxième site, le club qualifié sera connu le 17 juin avec les affiches US Tshinkunku contre AS Bantous, JS Groupe Bazano opposé à Lubumbashi Sports, SM Sanga Balende face à Saint-Éloi Lupopo.

Sur le troisième site domicilié à Bukavu au Sud-Kivu, le match

entre AS Dauphins Noirs de Goma (Nord-Kivu) et AS Nika de Kisangani (Province Orientale) a été arrêté à la 69^e minute alors que les deux équipes étaient à égalité d'un but partout. Kambale ouvrait la marque à la 8^e minute pour Dauphins Noirs et Nsalamosi égalisait à la 44^e minute pour Nika. Mais à la 69^e minute, l'arbitre Nzuzi du Bas-Congo a accordé un penalty en faveur de Dauphins Noirs et les joueurs de Nika se sont violemment rués sur lui pour contester sa décision. L'on attend le règlement de ce litige par l'organisateur de la compétition. Mais l'on peut anticipativement avancé qu'au regard du barème des sanctions de la Fédération

congolaise de football association, l'AS Nika court le risque d'écopier d'un forfait, car ce sont ses joueurs qui sont à l'origine de l'arrêt du match. Dans l'autre match, l'AS Makiso de Kisangani et l'AC Capaco ont fait jeu égal d'un but partout. Lwambo a marqué pour Capaco de Beni à la 26^e minute avant que Molisho n'ait égalisé pour Makiso à la 70^e minute. Le programme des rencontres sur ce site prévoyait le 16 juin au stade de la Concorde de la commune de Kadutu à Bukavu les rencontres AS Nyuki de Butembo face à Eldorado de Bunia et Ndjadi du Maniema contre le club local de Bukavu Dawa.

Martin Enyimo

DIASPORA

Près de six cents milliards de dollars envoyés dans les pays en développement en 2014

Le rythme n'a cessé de s'accroître au cours de cette dernière décennie, avec des envois de fonds atteignant 583 milliards de dollars américains l'année dernière, dont 436 milliards transférés des pays développés vers les pays en développement.

La Banque mondiale (BM) a publié ces chiffres, le 16 juin, en marge de la première journée internationale des transferts d'argent des migrants. Une fois encore, l'institution de Bretton Woods a déploré les coûts élevés des transferts de fonds et surtout leur impact pour les plus démunis. En effet, voilà près de 7 ans que la BM a commencé à suivre le coût des services d'envoi de fonds internationaux. À l'époque, les frais s'élevaient déjà à 10%. « Les transferts d'argent coûtaient 30 milliards de dollars américains aux migrants. Cela équivaut au montant de l'ensemble de l'aide publique au développement consacrée chaque année par les Etats-Unis d'Amérique aux pays en développement », indique la BM.

Il y a eu une initiative en 2009 du G8. L'objectif était d'arriver à ramener le coût des envois de fonds internationaux de 10 à 5% dans un délai de cinq ans. Cette initiative a été adoptée ensuite par le G20. L'on a observé une certaine évolution, avec une chute du coût des envois de fonds. Il est passé à un peu moins de 8%. Les estimations de la BM signalent que le gain pour les familles étaient de l'ordre de 60 milliards de dollars améri-

cains. Mais d'autres facteurs ont failli plomber les efforts d'allégement de ces coûts, notamment les contrôles de conformité et la surveillance plus accrue des banques. La conséquence est la difficulté d'accès des prestataires des services d'envoi de fonds aux comptes bancaires.

Assurée par une meilleure connaissance des pratiques des envois de fonds entre trente-deux des principaux pays émetteurs et quatre-vingt-neuf pays destinataires, soit un total de deux cent vingt-sept couloirs de transferts, la BM espère relancer le débat lors des prochains pourparlers. Dans le cadre du Forum mondial sur les envois de fonds et le développement 2015 qui se tiendra à Milan, elle compte présenter l'objectif Smart Remitter Target qui vise à assurer un suivi des envois de fonds de manière plus pointue. « Le but est de faire en sorte qu'il y ait, dans chaque couloir, au moins trois prestataires de services d'envoi de fonds dont les frais ne dépassent pas 3% », précise la BM. D'autres cas de figure sont étudiés. Il y a, par exemple, le défi d'arriver à au moins un service dans chaque couloir disponible à un prix sensiblement moins élevé que la moyenne pratiquée au sein de celui-ci. Les efforts à réaliser en cette matière devront concourir ainsi à rendre un grand service aux populations les plus pauvres. À terme, l'objectif est d'assurer un accès universel aux services financiers à l'horizon 2020.

Laurent Essolomwa

DON DE SANG

Plaidoyer pour le renforcement de la sensibilisation des communautés

En RDC, seuls 36% de sang collecté sur l'étendue du territoire national est volontaire et non rémunéré alors que les besoins de sang et des dérivés sanguins sécurisés pour soigner les malades sont de plus en plus accrus.

La demande de transfusion sanguine continue à augmenter et beaucoup de pays ne peuvent répondre aux besoins car n'ayant pas des réserves suffisantes. Dans ces conditions, reconnaît le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, il est parfois difficile de remplacer le sang perdu suite à une hémorragie, à l'accouchement, de traiter l'anémie qui met en danger la vie de nombreux enfants atteints de paludisme ou de mal nutrition, sans oublier les cas d'accidents de trafic routier et autres maladies congénitales.

Pour le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, il faut alors renforcer la sensibilisation des communautés pour qu'elles puissent comprendre que le don de sang sauve des vies. « Nous avons encore la possibilité d'inverser la tendance si l'engagement de donner bénévolement le sang est pris de façon individuelle ou collective. C'est ici l'occasion pour moi d'inviter tous les leaders de différentes communautés de faire de la sensibilisation au don de sang bé-

névole et non rémunéré, une des actions prioritaires dans leurs agendas afin d'aider les structures sanitaires à constituer des stocks de produits sanguins et ainsi faciliter les interventions en cas d'urgences vitales », a déclaré le Dr Félix Kabange Numbi. Dans cette sensibilisation, les médias doivent être impliqués pour permettre à la population d'adhérer à la campagne du don bénévole du sang. C'est la raison pour laquelle le ministre de la Santé publique demande aux médias d'accorder des facilités aux services spécialisés pour la diffusion des messages de don de sang volontaire et rémunéré.

En outre pour promouvoir le don bénévole du sang, le Dr Félix Kabange Numbi laisse entendre qu'une série de stratégies est en train d'être développée afin d'amener la population congolaise à adhérer massivement au don de sang volontaire et non rémunéré. Toujours dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement pour répondre aux besoins de sang, il a été mis en place, depuis 1999, un programme spécialisé pour s'occuper de la sécurité transfusionnelle, avec un axe stratégique particulier sur la promotion du don de sang volontaire et non rémunéré.

Aline Nzuzi

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

Le mariage des enfants et ses conséquences à l'ordre du jour des débats.

Un focus a été organisé le 16 juin à la circonscription d'action sociale de Mvou-Mvou à l'occasion de la célébration de la Journée de l'enfant africain, en présence de Jean-Louis Banthoud, directeur de cabinet du préfet de Pointe-Noire et de plusieurs autres personnalités.



Jean-Claude Didier Bouiti, procureur de la République près le tribunal des enfants crédit photo «Adiac»

« Vingt cinq ans après l'adoption de la Charte africaine des Droits et du bien-être de l'enfant : accélérons nos efforts pour éliminer les mariages des enfants en Afrique » est le thème annuel de cette journée célébrée depuis 25 ans en mémoire du massacre des enfants en 1976 par le régime d'apartheid à Soweto en Afrique du Sud.

L'édition de cette année coïncide aussi avec la célébration du 25e anniversaire de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant. Le Comité africain des experts a choisi pour thème le mariage des enfants. Cette union formelle ou informelle d'un enfant ou d'un adolescent avant l'âge de 18 ans. « Les filles mariées sont plus exposées aux rapports sexuels forcés et à la violence domestique que celles qui ne sont pas mariées. Les complications pendant la grossesse et l'accouchement sont la cause majeure de décès chez les filles âgées de 15 à 19 ans, un fait dramatique qui n'est pas suffisamment connu. Les enfants nés de ces unions non consenties sont sujets à des comportements anormaux. Du fait que très peu de filles mariées poursuivent leurs études, le mariage des enfants perpétue l'analphabétisme et la pauvreté, et constitue un obstacle à leur autonomisation », a dit Marie-Thérèse Loemba, directrice départementale des affaires sociales de Pointe-Noire. Pour Sarra Safou Bongo, vice-présidente du Parlement des enfants à Pointe-Noire, « on prétend qu'il y a un âge à partir duquel nous sommes en mesure de formuler un consentement libre et éclairé - ce le cas pour un enfant pour qui, avant 18 ans, il ne peut avoir de consentement libre et éclairé au mariage car la jeune fille est encore une enfant et n'est pas prête pour se marier. Il s'agit alors de protéger les jeunes filles contre une pratique qui nie leurs droits fondamentaux et met en danger leur santé ».

Face aux nombreuses conséquences liées au mariage des enfants, le gouvernement s'appête à lancer une campagne nationale pour l'éradication du mariage des enfants en République du Congo. « Nous avons un devoir solennel celui de défendre les personnes vulnérables notamment les enfants afin de promouvoir et protéger leurs droits aussi bien dans notre département de Pointe-Noire que partout ailleurs dans le pays », a dit Jean-Louis Banthoud, directeur de cabinet du préfet de Pointe-Noire.

Jean-Claude Didier Bouiti, procureur de la République près le tribunal des enfants a rappelé à l'assistance les dispositions réglementaires et législatives en matière de mariage des enfants.

Le mariage est l'une des institutions les plus sacrées dans la vie sociale et culturelle africaine. Il constitue le fondement de la plupart des sociétés et de leurs moyens de développement. Dans la majorité des sociétés africaines, le mariage s'étend au-delà du couple et scelle l'union de deux familles. Bien que les instruments juridiques internationaux définissent et régissent le mariage, les règles coutumières pour déterminer la maturité et la volonté de se marier favorisent souvent les mariages des enfants. D'autres facteurs socio-économiques tels que la pauvreté, les stéréotypes liés au genre, la discrimination et la religion, entraînent surtout chez les filles et parfois chez les garçons, le mariage avant l'âge de 18 ans, avec beaucoup plus de conséquences négatives que de conséquences positives pour les enfants concernés.

Les résultats statistiques issus des enquêtes montrent que l'Afrique subsaharienne détient les taux de mariage des filles mineures les plus élevés au monde. Parmi les 41 pays ayant les taux de prévalence les plus élevés, 30 sont en Afrique. Les trois premiers sont le Niger (76 %), la République centrafricaine et le Tchad (68 %).

Hervé Brice Mampouya

Le Reiper place cette date sous le signe du sport

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de l'enfant africain, la représentante du Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (REIPER) à Pointe-Noire, Laurienne Dubost, directrice du Samusocial a organisé le 16 juin au stade Enselmi, les olympiades des enfants en charge du réseau. Cette première édition a été dominée par le double succès de l'Association espace enfant (AEE) et de l'Action de solidarité internationale (ASI)

Six centres d'hébergement des enfants en rupture, membres du REIPER, ont participé aux différentes épreuves sportives retenues à savoir, le football, le nzango, le relais, la balle au prisonnier et le tir à la corde. Plusieurs confrontations inter-centre ont eu lieu devant les invités et les responsables des centres heureux de voir les enfants retrouvés leur sourire. Cette initiative de la représentante du Réiper à Pointe-Noire a été bien appréciée, car tous les enfants et encadreurs ont été bien vêtus en maillots verts pour certains, jaunes pour d'autres, et rouges pour d'autres encore.

Dans son mot de circonstance, Laurienne Dubost a rappelé que le Réiper organise des activités tous les 16 juin pour fêter avec les enfants de la rue qui n'ont jamais accès à ce genre de fête. Mais, cette année, la fête revêt double connotations. « Le premier but c'est pour que les congolais prennent conscience que ce sont des enfants qui ont aussi besoin de jouer et de danser, ils ne devraient pas travailler pour chercher de l'argent ou de la nourriture mais, plutôt aller à l'école. Donc en organisant cette activité sportive, c'est pour leur permettre d'oublier qu'ils doivent travailler pour pouvoir manger. Un enfant n'est pas obligé de faire ça. Le deuxième intérêt pour nous, c'est de montrer aux congolais et à tout le monde que, ce sont les



L'équipe du samusocial jubilant avec les trophées «Adiac»

enfants comme tous les autres enfants qui vivent avec leurs parents, ils ont besoin de faire le sport et de s'épanouir », a-t-elle souligné. Elle a, cependant, indiqué que cette activité a été placée sous le signe du sport collectif pour bien véhiculer les valeurs de solidarité, d'entraide entre les enfants d'une part et les adultes avec les enfants d'autre part. La fête a été aussi marquée par le don des produits de cowbell fait aux six centres en charge du Réiper par le représentant de Cowbell à Pointe-Noire, Alain Bethell.

Les pensionnaires souhaitent la délocalisation des activités

Très satisfaits de cette journée, quelques pensionnaires des centres ont dit merci au Réiper, « Je suis heureuse d'être ici avec mes frères parce qu'on forme déjà une famille, je souhaite que l'année prochaine cette fête soit délocalisée pour nous permettre de découvrir d'autres départements », s'est réjouie, Rosa Massoudi élève en classe de 3e, pensionnaire de l'AEE. De son côté, Pascaline Moudzari, la responsable principale de ce même centre s'est dit très ravi de l'organisation. « Je suis très contente de mes enfants qui se sont bien exprimés pendant ces jeux en remportant

deux trophées dont l'un au football et l'autre au saut-crapaud merci au Réiper pour la bonne organisation ».

Soulignons que pour que la fête soit totalement belle, le comité d'organisation des premières olympiades des enfants de rue a remis les trophées à toutes les équipes participantes pour éviter les frustrations aux perdants en dehors des trophées des champions. Cependant le trophée de fair-play a été remis à l'équipe du Samusocial rue. Le trophée du meilleur jeu collectif a été remporté par le Centre des mineurs de Mvou-Mvou (CAM) et l'Action de solidarité internationale (ASI) qui s'occupe de la formation des jeunes filles mères, s'est vu attribuer le trophée de meilleur supporter.

Les meilleures équipes de la première édition des olympiades des enfants de rue :

Football : 1^{er} Foyer Père Antoine ; 2^e Secours international des mouvements chrétiens pour la solidarité (SIMCS), Relais : 1^{er} Samusocial centre Nzango ; 1^{er} ASI
Balle au prisonnier : 1^{er} Foyer Père Antoine
Tir à la corde : 1^{er} ASI
Saut crapaud : 1^{er} AEE

Charlem Léa Legnoki

MUNICIPALITÉ

De nombreux artisans et commerçants ne disposent pas d'espace pour l'exercice de leur métier

Après une collecte de donnée effectuée sur plusieurs domaines d'action, la commission d'organisation de l'état des lieux du département de Pointe-Noire a dressé un rapport synthèse sur lequel elle fait constater les problèmes auxquels sont confrontés les artisans et les commerçants ponténégrins.

Riche d'information, le rapport établi par la commission d'organisation de l'état des lieux du département de Pointe-Noire, pose de nombreuses questions pour lesquelles le Conseil départemental et municipal est appelé, en toute responsabilité, à apporter des réponses urgentes et concrètes. Ce rapport révèle par exemple

que, les artisans ne disposent pas d'espace approprié pour l'exercice de leur métier. Aussi, de nombreux autres concitoyens, qui exercent des actes de commerce sont également dans cette même situation.

Cette question qui ressemble à une demande sociale, a été débattue au cours de la deuxième session budgétaire du Conseil départemental et municipal tenue il y a quelques jours à Pointe-Noire. Pour combler ce vide, le député-maire de la ville océane a souhaité que l'assemblée locale puisse délibérer sur l'affectation d'un espace dédié à ces deux catégories d'agents économiques, dont les activités ont un impact

sur la richesse locale.

Chose faite, car les conseillers ont adopté à l'unanimité le projet de délibération portant affectation d'un espace public municipal, pour cause d'utilité publique, aux fins de création d'un village artisanal et d'une zone commerciale dans le département de Pointe-Noire. Ce projet de délibération a été initié par la commission aménagement et affaires domaniales. Rappelons que ce rapport va permettre au Conseil départemental et municipal de répondre aux besoins pressants de la population mais également d'élaborer un plan local de développement du département de Pointe-Noire.

Hugues Prosper Mabonzo

ALIMENTATION ET SANTE

Le poisson de mer et d'eau douce, source de protéines animales

Le poisson se présente sous une gamme très étendue. Il y a d'abord le poisson de mer et le poisson d'eau douce. Cela, tous les consommateurs le savent. Cependant, la classification des poissons selon leur taux de lipides, quelque soit l'endroit où on les trouve, donne habituellement 3 groupes : les poissons gras, les poissons migras et les poissons maigres. Toutefois, il faut relativiser, lorsqu'on compare les poissons aux autres pourvoyeurs de protéines que sont par exemple les viandes en s'en tenant au taux de lipides. En effet, les espèces grasses de poissons contiennent moins de lipides que les espèces de viandes correspondantes. Tout comme les poissons maigres renferment en moyenne moins de 1 % de lipides, alors que le taux est de 5 % dans les viandes maigres.

La composition chimique du poisson est voisine de celle de la viande ; sur 100 g de la partie comestible on a : eau : 75 à 80 g ; protéines : 10 à 20 g ; lipides (grasses) : 1,1 à 18 g ; glucides (sucres) : presque inexistantes sauf cas particulier : 0 à 6 g ; vitamines : A (rétinol), B1 (thiamine), B2 (riboflavine), B3 (PP ou niacine), B6 (pyridoxine), C (acide ascorbique), D (calciférol) ; minéraux : sélénium, iode, phosphore : 0,8 à 1,5 g. Il faut savoir que les poissons maigres sont dépourvus de vitamines liposolubles (A, D, E, K) sauf dans le foie où on peut trouver des quantités intéressantes.

Le poisson, à l'instar de la viande, est une source par excellence de protéines. Et quand on sait que les besoins quotidiens de l'organisme en protéines sont de 80 g chez l'homme et de 60 g chez la femme, on mesure l'importance

de consommer le poisson. En effet, on recommande de manger du poisson, y compris du poisson gras, au moins 2 fois par semaine. Il y a tout intérêt à le faire puisque le poisson est pauvre en acides gras saturés, et riche en acides gras polyinsaturés qui sont en fait les fameux Omega 3 déjà évoqués dans nos publications. Les poissons les plus riches sont entre autres les sardines, les harengs, les maquereaux, les saumons, les anguilles ou les lamproies. La liste est longue. Le fait pour les lipides de poisson d'être très fortement insaturés explique leur état liquide à la température ordinaire voisine de 25° C. Par ailleurs, le poisson renferme beaucoup moins de tissu conjonctif que la viande, et les protéines y sont beaucoup plus équilibrées. Le poisson est riche en iode utile pour le bon fonctionnement de la thyroïde. Le poisson contient aussi des vitamines dont le rôle de chacune d'elles au niveau de l'organisme est bien connu. Pour rappel, on sait que la vitamine A intervient dans la vision et la résistance aux infections ; la vitamine D joue un rôle important dans la croissance ; la vitamine C est un anti-oxydant, anti-fatigue et anti-infectueux ; le groupe des vitamines B quant à elles jouent un rôle dans le système nerveux et cardiaque, dans le fonctionnement cellulaire, dans les réactions métaboliques et le bon état de la peau et des cheveux. Il n'y a pas de restriction dans la consommation du poisson.

Par Ange KOUNKOU, Président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP

Signature d'un accord de partenariat entre la fondation AVSI et les affaires sociales

Dans le cadre de son soutien à l'insertion professionnelle des personnes vivant avec handicap, la Fondation AVSI, organisation non gouvernementale d'origine italienne et la direction départementale des Affaires sociales de Pointe-Noire ont signé un protocole d'accord le 9 juin au siège de la dite direction à Mvou-Mvou. La partie italienne a été représentée par Caterina Cipriani et la partie congolaise par Marie Thérèse Loemba.

Le projet qui a pour objectif de contribuer à l'amélioration du bien être psycho-social des jeunes de Pointe-Noire vivant avec handicap compte à son actif plusieurs réalisations sur différents sites urbains, au nombre desquelles, des filières artisanales identifiées, plus de 15 ateliers de formation professionnelle et près de 15 coopératives actuellement en plein exercice au profit des personnes vivant avec handicap. Ces métiers sont entre autres, la coiffure, la menuiserie, la coupe-couture, la soudure, l'esthétique, le macramé, la fabrication des espadrilles, le bureau-tique, la pâtisserie et la maintenance informatique.

Le partenariat apprécié par la Direction départementale des Affaires sociales (Ddas) permet à la fondation AVSI d'engager une collaboration étroite avec le département des affaires sociales, pour d'une part de favoriser une meilleure appréciation, en termes d'état des lieux, de la situation des personnes vivant avec handicap, entre les pouvoirs publics et les communautés de base et à la Ddas et d'autre part d'encourager le processus de consolidation et d'épanouissement des coopératives créées. « Nous pouvons en parler à notre entourage, participer à la publicité à travers les médias, nous y rendrons pour faire confectionner un vêtement, commander une grille métallique, et pourquoi pas, passer la commande d'un gâteau d'anniversaire ou de mariage à la coopérative » Les jeunes pâtisseries, s'est engagée Marie Thérèse Loemba avant de remercier l'Union européenne pour le financement du projet, ainsi que la Fondation Avsi et l'association partenaire (les Saliens de Don Bosco) qui ont cru et ont mis en

œuvre le projet.

Elle a, par ailleurs, appelé les présidents des coopératives de veiller au maintien en bon état de fonctionnement de leur coopératives, et de les gérer en bon père de famille, afin qu'elles se développent en échelle des arrondissements de la ville et soient génératrices d'emplois et assurent le bien être social à toutes les personnes vivant avec handicap à Pointe-Noire. Selon elle, les premiers résultats étaient admirables dès mars 2014 avec la création de cinq structures des métiers de coiffure, menuiserie, de coupe-couture et six autres en novembre de la même

année avec d'autres spécialités dont la soudure. De son côté, la représentante de la Fondation Avsi, Caterina Cipriani a remercié les autorités administratives présentes à cette cérémonie de signature d'accord avant d'appeler les présidents des coopératives de travailler la main dans la main afin de mener à bien leurs activités. « Je profite pour vous encourager parce que c'est le moment de montrer que les coopératives sont en place et montrer ce que vous êtes capables de faire. Comme nous avons apprécié récemment le travail fait par la coopérative des pâtisseries et de couture. Vous avez les capacités et des aptitudes pour réussir dans le travail. Voilà pourquoi je vous demande de vous engager à 100%. Chacun de vous a des capacités, vous devez les mettre ensemble car, l'union fait la force », a-t-elle dit avant de conclure que « la Fondation Avsi et les autorités locales sont là pour vous accompagner certes, mais, cet accompagnement a des limites. Voilà pourquoi en dehors des métiers nous avons organisé des formations de renforcement de capacités pour vous permettre d'être capables de vous relever sans appui ».

Charlem Léa Legnoki



Marie Thérèse Loemba et Caterina Cipriani pendant la signature d'accord

MARCHÉS PUBLICS

Jean Didier Elongo: « La ville est en chantier et nous sommes contents »

En séjour de travail dans la ville océane et dans le département du Kouilou, Jean Didier Elongo, directeur général du contrôle des marchés publics, a visité certains chantiers du Conseil municipal et départemental de Pointe-Noire.

Les deux premiers jours de travail de la Délégation de la direction générale du contrôle des marchés publics (DGCMP) ont concerné le Conseil municipal et départemental de Pointe-Noire et le Conseil départemental du Kouilou. Outre les travaux en salle avec les techniciens de la DGCMP, ce contrôle a consisté en une descente sur le terrain.

« Le code des marchés publics nous autorise, en dehors du contrôle de la procédure de suivi des modalités d'exécution, de voir sur le plan procédural si les choses avancent conformément aux règles de droit et aussi à aller sur le terrain pour toucher du doigt les réalités. Parce que tant qu'on ne descend pas sur le terrain, on ne saura pas réellement ce qui se fait », a-t-il expliqué. Ces visites permettent aussi de connaître les difficultés, les doléances et de voir ensemble comment corriger certains manquements.

Jean Didier Elongo a précisé que ce contrôle concerne les projets de 2012 et 2013. Pour ce qui est de Pointe-Noire, il a noté le respect des procédures. Mais le couac se situe, a-t-il indiqué, au niveau du plan annuel de passation des marchés qui n'est pas encore arrivé depuis un certain temps. « Il faut reconnaître aussi que 2014 n'a pas été une année évidente. Quand il n'y a rien on ne peut rien planifier », a-t-il signifié.

Le directeur général du contrôle des marchés publics a visité certains projets déjà réalisés dans l'arrondissement 1 Emery Patrice Lumumba (construction et bitumage des avenues Théophile Mbemba et Sergent Malamine, la rue de Bouyala...) ainsi que

ceux en cours de réalisation, notamment : les travaux de construction des canalisations sur les avenues Georges Dumond (Lumumba) et Jacques Opangault (arrondissement 2 Mvou-Mvou), des travaux de construction du prolongement de l'avenue Charles de Gaulle (Lumumba). Au terme de la visite, Jean Didier Elongo s'est dit satisfait de l'avancement des projets qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie de la population de la ville océane. « On constate évidemment que les avis de non objection que nous avons délivrés au début de cette année sont en train de se réaliser dans tous les quartiers de Pointe-Noire. La ville est en chantier et nous sommes contents ».

Pierre Justin Makosso, premier vice-maire, s'est réjoui de l'inspection de la DGCMP. « Vos descentes régulières sont une bonne chose parce que lorsqu'on gère les biens publics, on doit de temps en temps être contrôlé et se rendre compte si on est sur la bonne voie ».

Pour ce qui est du Conseil départemental du Kouilou qui a déjà proposé son plan annuel de passation des marchés exercice 2015, il a été question de regarder si les procédures sont respectées et de connaître les urgences par rapport à la nouvelle mandature. La visite dans ce département a concerné les chantiers de construction d'une école primaire à la Pointe-Indienne (Loango), d'un marché au Bas-Kouilou ainsi que de la délégation de la marine marchande dans le district de Madingo-Kayes.

Cette série de contrôle va se dérouler jusqu'au 24 juin prochain. Après les deux conseils départementaux, le tour reviendra aux ministères des Transports, du Commerce et des Hydrocarbures de recevoir la délégation de la DGCMP qui va se mouvoir dans les départements du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Les FAC et la GN vont célébrer le 54^e anniversaire de leur création du 18 au 22 juin

Plusieurs activités militaires et civiles sont prévues à Pointe-Noire dans le cadre de la célébration du 54^e anniversaire de la création des Forces armées congolaises (FAC) et de la Gendarmerie nationale (GN), le tout sous le patronage du commandant de la zone militaire de défense n° 1, le général de brigade Jean Ondaye Ollessongo.

En effet, à partir de ce jeudi 18 juin et ce, jusqu'au 22 juin, les activités seront axées sur



Jean Ondaye Ollessongo entouré de quelques militaires, crédit photo «DR»

les 40 années de la femme au service des Forces armées congolaises. Au programme: des actions de santé prévues à l'hôpital militaire de Pointe-Noire, un tournoi de football entre entités militaires dont la finale interviendra le dimanche 21 juin prochain, un culte religieux et enfin un défilé militaire le 22 juin pour boucler la fête. Le but de ces activités est de permettre à un bon nombre de ponténégrins de connaître l'histoire des Fac et de la Gendarmerie nationale.

Pour la petite histoire, les FAC sont nées de l'armée française dans laquelle les Congolais avaient participé à la première Guerre mondiale (1914-1918) et à la deuxième (1939-1945), faisant partie des tirailleurs sénégalais. La République du Congo ne s'est dotée d'une armée qu'après adoption de la loi 17-67, portant organisation et recrutement dans les FAC. Cette institution prend part aux opérations de maintien de la paix sous mandat de l'ONU, de l'Union africaine (UA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Ceeac).

Dans le cadre de la sécurité régionale par exemple, le Congo a abrité l'année dernière, une manœuvre militaire multinationale dénommée Loango 2014 qui avait réuni les troupes des Forces armées des pays d'Afrique centrale dans le département du Kouilou.

La Gendarmerie nationale quant à elle, est née de la maréchaussée française. Elle fut d'abord appelée « Gendarmerie d'outre mer », avant de devenir gendarmerie de l'Afrique équatoriale française. C'est le 12 décembre 1961 que la Gendarmerie nationale congolaise a été créée, mais intègre les composantes de la nouvelle armée populaire nationale en juin 1966. Elle sera dissoute en 1970, pour être restaurée en juin 1991.

Aujourd'hui, les FAC et la GN demeurent à l'avant-garde de la défense de l'unité, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du pays. Elles participent à la préservation de la sécurité et à la stabilité des institutions.

Hugues Prosper Mabonzo

SPECTACLE

Le groupe Ndima sur scène au Cfrad

Le groupe folklorique Ndima que dirige Sorel Éta a livré, le 12 juin, au Centre de formation et de recherche en art dramatique (Cfrad), dans le cadre des vendredis des arts et des lettres, un concert intitulé *Moaka na Ndima*, c'est-à-dire l'homme et la forêt.

Une quinzaine des chansons ont été présentées à cet effet sur des thèmes diversifiés car la plupart de ces thèmes s'articulent sur la sexualité. L'originalité de leurs chants polyphoniques véhicule différents sentiments propres à une série de circonstances vécues. À travers leur répertoire, ces musiciens ont fait découvrir au public la voix de la forêt avec une étonnante variété rythmique exprimant l'équilibre écologique par des moments de tristesse, de joie et de réjouissance.

Ces rythmes à la fois dansants et impressionnants s'accompagnent avec de battements



Les musiciens sur scène

des mains, de tambours, de la harpe-cithare, la harpe kùndé et encore l'arc à bouche appelé mbela et bien d'autres instruments traditionnels conçus de leurs propres mains.

Le groupe a deux albums sur le marché, *Moaka Na Ndima* et *Makido ma beto ba aka*. Il a une tournée européenne à partir du 18 juin qui durera deux mois et le conduira en France, en Bel-

gique, en Suisse, en Italie, en Pologne, en Autriche, en Norvège puis en Malaisie. Le groupe profitera également de faire un tournage avec le groupe folklorique de la Malaisie.

Créé en 2003, le groupe Ndima fait partie du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco et est composé de trois femmes, trois hommes akas et un bantou. Ils ont égayé et épaté les spectateurs par leurs danses. André Patient Bokiba, président des vendredis des arts et des lettres, s'est dit satisfait de cette prestation, il les a félicités et leur a souhaité une excellente carrière. « Nous avons vu un spectacle chorégraphique mythique, nous étions tous séduits par ce spectacle couronné des danses authentiques », a-t-il dit. André Patient Bokiba a également profité de cette occasion pour informer le public que dorénavant les activités des Vendredis des arts et des lettres se tiendront au Cfrad et non à la préfecture de Brazzaville. Signalons que le prochain vendredi sera consacré à une pièce de théâtre qui sera mise en scène par Jean Clauvise Ngoubili.

Rosalie Bindika

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Irina Bokova : « la culture est un moteur pour le développement »

Interviewée récemment à Bruxelles, lors de la conférence sur un projet commun de l'Unesco et la Commission européenne (CE) lié à la convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, par le site euractiv.fr, la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, a déclaré que, face au « nettoyage culturelle » mené par l'Etat islamique (EI), en Syrie et en Irak, la culture peut jouer un rôle central dans la mobilisation internationale en faveur des futurs Objectifs de développement durable (ODD).

Pour Irina Bokova, la culture joue un rôle moteur de développement et de cohésion sociale. En tant que patrimoine et créativité, elle s'inscrit dans le développement et l'environnement urbains. La diversité culturelle devient donc un moyen d'offrir une éducation de qualité, un des nombreux éléments des objectifs de développement durable.

La directrice générale de l'Unesco espère que lorsque les ODD seront adoptés en décembre prochain, la déclaration politique mentionnera qu'il ne suffit pas de fixer les objectifs, mais qu'il est également important d'être clair quant aux moyens d'atteindre ces objectifs, et que la culture est l'un des instruments les plus efficaces de mobilisation des différentes communautés. Ajoutant que « si l'être humain est au centre du programme post-2015, il est évident que la culture devrait jouer un rôle majeur dans ce programme ».

Pour Irina Bokova, la façon dont l'EI détruit la culture humaine, « effaçant la mémoire collective des peuples et réduisant le patrimoine culturel commun de l'humanité en est un signe évident ». Elle considère cet acte comme une tragédie pour l'ensemble de l'humanité notamment « la destruction systématique d'un patrimoine culturel, qui fait également partie du patrimoine mondial, depuis des décennies ». Elle rappelle que la Mésopotamie, le Moyen Orient sont le berceau de la civilisation humaine. C'est là qu'est apparu le premier alphabet et bien d'autres réussites de l'humanité, et notamment l'idée de diversité culturelle.

La directrice générale de l'Unesco a dénoncé le financement des activités des extrémistes grâce aux trafics illégaux, notamment le commerce illégal de drogue, d'armes et de pétrole, et a évoqué les tentatives de l'Unesco, d'Interpol, de l'Organisation mondiale des douanes (OMM) et de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime « de brouiller les canaux des trafiquants ».

Elle a situé le degré d'influence de l'Unesco dans les ODD, par exemple dans la manière dont le programme post-2015 doit être lié à la COP 21, au changement climatique et au résultat de la conférence de Paris ; dans le rôle des agences spécialisées de l'Unesco - elle estime que leur rôle doit être renforcé dans le programme post-2015 ; la question des nouvelles compétences du personnel de l'Ino et leur interaction ainsi que la révolution des données ; et enfin la mesure et les indicateurs réels des ODD.

Noël Ndong

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 2

AS Ntsiémba s'impose devant J.S Ollombo

La première équipe a pris le dessus sur la seconde 2-0 en match remis de la compétition qui se joue en phase unique. AS Ntsiémba, l'un des rescapés de la division en inférieure à la Coupe du Congo, n'a pas fait cadeau à la Jeunesse Sportive d'Ollombo (JSP). Pour annoncer son retour en force au championnat ligue 2 après la petite trêve, AS Ntsiémba a imposé sa force sur l'adversaire dressé sur son chemin deux buts à zéro. Dans l'autre rencontre, Club 57 est tombé devant Baygon

Rouge sur le même score.

Le calendrier remanié

Dans le cadre des matchs remis, Aigles Sports tentera de voler plus haut que JSO, le vendredi 19 juin au stade Eboué. Un match difficile étant donné que cette dernière se fixera comme objectif de l'emporter pour oublier sa défaite face à AS Ntsiémba. Le même jour, TP Mystère en découdra avec Ajax de Ouenzé.

Le dimanche 21 à Owando, la huitième journée débutera avec la rencontre CS Oyonnax-

CESD La Djiri. A Kinkala Carpe sera face à Baygon Rouge. Deux rencontres sont prévues le mardi 23 juin, au stade Eboué où JSO et ASK vont s'expliquer en première heure. L'autre rencontre opposera Club 57 à US Bantou. Le 24 du même mois, TP Mystère rencontrera Coddipa avant que Kotoko se mesure à Ajax de Ouenzé. Du côté du stade Marchand, AS Ntsiémba et Etoile de Talas, Yaba-Sports et Aigles Sports sont des affiches au programme.

Rominique Nerplat Makaya

BEAUTÉ

Miss Congo 2014 déchuée de son titre

Couronnée « Miss Congo » en juillet 2014, Welcome Andréa Atipo, a été destituée de cette couronne qui faisait d'elle la plus belle et élégante fille du Congo. La décision a été prise par le comité Miss Congo suite à son comportement jugé « décevant » et qui tranche avec les engagements qu'elle a pris en tant que Miss.

Welcome Andréa Atipo n'aurait pas respecté ses engagements co-signés avec ses parents à la suite de son sacre. En effet, parmi ces engagements, la Miss devait mener une vie exemplaire, sans trop s'afficher en public avec un homme ou des hommes. Il lui est interdit de se prêter à des photos licencieuses ; de consommer des liqueurs fortes. Autre engagement, non moins important : obtenir l'avis du comité Miss Congo avant de s'engager dans les activités officielles et ceci, pendant une durée de cinq ans après son élection sous peine d'un dédommagement fixé à deux cent cinquante mille francs Cfa. Le premier article de la décision qui desti-

tue Welcome Andréa Atipo lui fait perdre tous les avantages acquis depuis son couronnement jusqu'à ce jour. Il lui est aussi fait interdiction d'afficher son statut de « Miss Kouilou 2014 » et « Miss Congo 2014 » sous peine de poursuites judiciaires. « Welcome remet la couronne à quelques deux mois seulement de la fin officielle de son mandat. Elle a accumulé les fautes, blâmes et avertissements. Ne s'étant pas amendée malgré des appels du comité, Welcome écope donc de cette sanction disciplinaire, très lourde », souligne le Comité Miss Congo.

Suite à cette décision, la couronne revient à la première dauphine qui n'est autre que Bernice Massengo. Celle-ci bénéficiera de tous les avantages liés à ce sacre à savoir : les voyages, les cadeaux divers et réceptions officielles, etc.

La dernière destitution d'une miss remonte à 2008. Il s'agissait de Kelly Falco qui avait perdu sa couronne pour les mêmes faits.

Hermione Désirée Ngoma